

Vers un nouveau contrat social : le rôle et la place des récits

François-Xavier Demoures (Étonnamment S), Marion Bet (Iddri)

De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de récit ? Pourquoi est-il pertinent d'explorer les liens entre récit et contrat social ? À quel récit peut-on rattacher chaque pacte du contrat social ? Comment les récits politiques articulent-ils ces différents récits et produisent, le cas échéant, une certaine idée du contrat social ? Quelle réalité créent-ils et quelles transactions légitiment-ils ? À l'inverse, comment ces récits sont-ils reçus et interprétés par les individus ? Et comment, enfin, les faire évoluer ? C'est à toutes ces questions qu'il s'agit de répondre.

NOTE

Avril
2025

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

INTRODUCTION

1. DE QUOI PARLE-T-ON LORSQUE L'ON PARLE DE RÉCIT ?

2. POURQUOI IL EST PERTINENT DE LIER LA QUESTION DU CONTRAT SOCIAL À CELLE DU RÉCIT

3. CHAQUE PACTE DU CONTRAT SOCIAL EST INTERPRÉTÉ ET PEUT ÊTRE LU COMME UN RÉCIT

4. COMMENT LES RÉCITS POLITIQUES ARTICULENT CES DIFFÉRENTS PACTES ?

5. COMMENT CES RÉCITS SONT-ILS INTERNALISÉS OU NÉGOCIÉS PAR LES PUBLICS ?

CONCLUSION : COMMENT MODIFIER LE CONTRAT SOCIAL PAR LES RÉCITS ?

BIBLIOGRAPHIE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1 Ne pas chercher le récit clé de la transition sous le lampadaire

4 L'espérance est grande au sein de la communauté écologiste de trouver un nouveau grand récit mobilisateur, qui permettrait d'activer un tournant dans l'opinion et chez les décideurs et de soutenir la réalisation de la transition environnementale. Récit centré sur les valeurs ou les émotions, récit positif et mobilisateur, récit futuriste qui figure plus concrètement un avenir durable, etc. Les propositions varient, mais relèvent toutes d'un même espoir de mobilisation.

7 L'Iddri partage cet intérêt pour les récits (ou « narratifs », selon un anglicisme très utilisé) : ces derniers sont déterminants pour proposer des voies de changement crédibles, orienter ou activer la demande politique, coordonner une action collective, ou encore pour façonner de nouvelles politiques publiques¹. Mais les récits actuels, si attractifs qu'ils puissent être pour des coalitions acquises à la cause, peuvent apparaître comme trop étroits pour le plus grand nombre : monothématiques, ils ont tendance à se focaliser sur le sujet environnemental et n'abordent que périphériquement les problématiques sociales. Par ailleurs, on peut se demander si la recherche d'un seul grand récit (plutôt que l'élaboration d'un ensemble de récits connectés) est suffisante pour engager des transformations et générer du soutien. Enfin, la tentation immédiate est de vouloir imaginer un récit radicalement nouveau, parce que les narratifs dont nous disposons actuellement seraient tous en crise ou devenus obsolètes.

¹ Nous tenons néanmoins à préciser que ces récits ne pourront jamais à eux seuls amorcer la transition écologique et créer un soutien massif en toutes circonstances : ils doivent s'accompagner de politiques publiques, qui prennent en considération les contraintes et les aspirations des différents groupes sociaux.

Cette tentative de proposer un récit innovant, en outre, est nourrie par un contexte dans lequel les contre-récits ont le vent en poupe : leur diffusion efficace dans l'opinion semblerait alors confirmer qu'il faut délaisser les récits historiques, et davantage miser sur la rupture (soit par la nouveauté, soit par un narratif en opposition).

Une telle approche (focalisée sur la recherche d'un récit unique, qui plus est centré sur le sujet environnemental), néanmoins, semble de portée limitée : force est de constater que ces récits ne semblent pas remporter l'adhésion idéologique ou électorale escomptée car ils peinent à résonner avec les expériences de vie d'une quelconque majorité. C'est d'autant plus vrai que, au vu du contexte actuel de défiance et étant donné la façon dont la transition est menée aujourd'hui, le projet de transition présente le risque d'être davantage perçu comme une source d'insécurité et de fragilisation supplémentaire de l'autonomie (la nécessité d'agir pour le climat pesant parfois sur les individus comme un impératif non négociable) que comme une contribution positive à ces promesses clés de notre contrat social. Le défi est ardu et nécessite un changement d'approche.

Des récits promettant une reprise de contrôle

Les récits des partis conservateurs-identitaires², à l'inverse, voient croître leur succès électoral, et leur place dans l'espace public et médiatique. Le ressort narratif principal de ces programmes est l'idée de rétablissement d'un âge d'or, notamment *via* la préférence nationale. À travers des narratifs autoritaristes et xénophobes³, ces partis tâchent également d'évoquer l'ensemble des pactes du contrat social (Sécurité, Consommation, Travail et Démocratie) en ré-articulant quelques récits dominants autour d'une intrigue-type. Concernant la sécurité, si elle n'est plus aussi saillante que par le passé, elle reste au cœur du récit d'extrême droite : il s'agit de rétablir la loi et l'ordre contre la délinquance, appréhendée comme le résultat direct de l'immigration. La consommation occupe également une place grandissante dans leurs imaginaires, *via* la promotion du pouvoir d'achat⁴, la critique de « l'écologie punitive » et la désignation des « mauvais citoyens », qu'il faudrait exclure du corps social : ce que nous pouvons consommer est menacé par des élites technocratiques d'un côté, et par les « étrangers » de l'autre, qui capteraient à leur profit une partie du pouvoir d'achat et des prestations sociales⁵ – lesquelles ne sont pas liées au « mérite », c'est-à-

dire à l'effort et au travail⁶. D'un point de vue politique, l'État est appréhendé comme le complice de ces « assistés », tandis que le peuple n'a pas son mot à dire : les élites ont détourné à leur profit la démocratie représentative, ce qui exige davantage de démocratie directe⁷.

En somme, ces partis proposent un récit de contrat social rapidement appropriable car monocausal et systémique (l'immigration est le phénomène qui expliquerait la dégradation de tous nos pactes, notamment Travail, Sécurité, Démocratie)⁸ ; et ils promettent un changement de cap en apparence peu coûteux – pour ceux qui ont la chance d'être du bon côté de l'échiquier⁹ – puisque le « progrès » ainsi que le rétablissement de la prospérité et du mérite viendront, dans la perspective de ces partis, de l'exclusion des « mauvais » citoyens¹⁰. Ils n'exigent donc pas une transformation collective de nos modes de vie comme le réclament les partis et les mouvements pro-environnementaux. Dans un contexte d'insécurités multiples, de difficulté à se projeter positivement dans l'avenir et de peur de déclassement¹¹, ces récits de l'extrême droite donnent une illusion de sécurisation et formulent une promesse de triple reprise en main (face aux élites, à l'Europe et à l'immigration) qui explique en partie leur succès.

Chercher un récit de contrat social composé de « petits » récits plutôt qu'un grand récit de transition

Pour aider la transition à se frayer un chemin politique et démocratique dans ce contexte, nous avons engagé un travail sur les récits nourri par notre approche du contrat social. Nous avons défini ce dernier comme la configuration historique qui englobe

² Martin (2017).

³ Fondés sur la racialisation des rapports sociaux, ces partis promettent de remédier au « déclin » causé par l'immigration et la mondialisation, et de rétablir un âge d'or perdu, en combattant les élites d'une part et les « étrangers » (ou perçus comme tels) d'autre part. Voir <https://www.histoire-immigration.fr/rassemblement-national-les-desordres-du-discours/la-preference-nationale> ; voir également Madeleine Reberieux (1996). « Connaître l'extrême droite pour la combattre » in *Hommes et Migrations*, n°1197, avril 1996, pp. 6-11.

⁴ Ivaldi, G. (2022a), « Marine Le Pen, Eric Zemmour : social-populisme contre capitalisme populaire. Note de recherche », *Le Baromètre de la Confiance en politique*, vague 13, Cevipof, mars 2022.

⁵ Félicien Faury (2024), *Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite*, Paris, Seuil.

⁶ Feher, M. (2024), *Producteurs et parasites. L'imaginaire si désirable du Rassemblement National*, Paris, La Découverte.

⁷ Debras, F. (2021), *Le Champ des sirènes. Quand l'extrême droite parle de démocratie. Analyse critique des discours du RN en France, du FPÖ en Autriche et de l'Afd en Allemagne*, Thèse de doctorat, Université de Liège.

⁸ Pour Stuart Hall, l'idéologie fonctionne comme une grappe : elle fait des jonctions entre différentes thématiques pour construire un système explicatif simple et appropriable. Dans le récit RN, l'immigration constitue un opérateur de jonctions particulièrement récurrent.

⁹ Le « bon côté de l'échiquier » est racial, mais aussi social, et son périmètre varie selon les exogroupes rejetés par l'extrême droite. Ils peuvent être larges, et comprendre à la fois les « assistés » et « les élites intellectuelles », parce que les cibles sont tout à la fois « les parasites d'en haut » et « les parasites d'en bas ». À l'inverse, ils peuvent être restreints aux « immigrés assistés » par opposition aux « immigrés qui travaillent », même si un statut de seconde zone leur est réservé (voir Merton, 1948). On notera par ailleurs que le racisme biologique est moins explicite dans les récits conservateurs-identitaires qu'il a pu l'être par le passé et davantage exprimé dans des termes « culturels », ce qui témoigne à la fois d'une stratégie d'euphémisation (Alduy, 2017) et d'un alignement à l'évolution de l'opinion publique : la conviction qu'il existe des races supérieures aux autres est aujourd'hui plutôt marginale (elle ne reçoit l'approbation que de 7 % des Français selon le baromètre de la CNCDH). Elle est remplacée par d'autres formes de racisme (Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, 2024).

¹⁰ Comme l'écrit Michel Feher, les partis d'extrême droite promettent « d'améliorer la condition des patriotes [...] en les dispensant de changer quoi que ce soit à leur comportement ». Feher, M. (2024), *Producteurs et parasites. L'imaginaire si désirable du Rassemblement National*, Paris, La Découverte.

¹¹ Voir Félicien Faury, *Des électeurs ordinaires. Enquête sur la normalisation de l'extrême droite*, Paris, Seuil, 2024. La crainte du déclassement s'accompagne, chez les groupes qui l'éprouvent, d'une plus grande réceptivité aux discours de rejet ou de ressentiment racial.

les droits dont nous jouissons, les devoirs que nous acceptons, les responsabilités qui incombent aux institutions et les récits auxquels nous croyons. Dans cette perspective, le contrat social lui-même peut être appréhendé comme un assemblage historique de narratifs issus d'idéologies diverses (libérale, socialiste, conservatrice, etc.), qui se traduisent sous forme d'arrangements collectifs et ont pu varier selon les époques. Ces récits (méritocratie, autonomie, ascension sociale, droit au travail, égalité pour toutes et tous, etc.) manifestent la manière dont nos sociétés ont traité ou répondu à certaines requêtes sociales à différents moments de l'histoire. Fonctionnant comme des normes sociales, ils jouent un rôle clé dans les parcours de vie.

Une approche nourrie par la méthodologie du contrat social, concernant les récits, repose sur trois principes, permettant de surmonter les limites identifiées précédemment :

1) Se fonder sur une approche empirique, en s'appuyant sur la façon dont les citoyens formulent et négocient les récits dominants. En 2024, nous avons réalisé une série d'entretiens qualitatifs qui nous a permis d'accéder aux ruptures de pactes, au vécu et aux désillusions sociales de divers citoyens et citoyennes français(e)s : cette enquête révèle que certains récits sont encore dominants et porteurs (récit de l'émancipation, de l'ascension sociale, de la reconnaissance par le travail, etc.), quand d'autres sont contestés (démocratie par la représentation, égalisation des conditions par l'école, etc.). À ce titre, ils constituent une matière que les nouveaux narratifs doivent renouveler ou réorienter, s'ils espèrent générer du soutien autour de la transition.

2) Construire des récits qui ne soient pas centrés sur la transition en tant que telle, mais constituent bien davantage **des narratifs de contrat social**, indiquant comment répondre aux promesses fondamentales de notre histoire ou proposant d'autres aspirations collectives. La transition doit occuper, dans ces récits d'amélioration sociale, une position d'adjuvant (la transition est un des leviers qui permettent de repenser nos modes de vie et donc de retrouver de l'autonomie ou d'améliorer nos existences) ou d'obstacle auquel nous confronter collectivement¹².

3) Abandonner la perspective du récit monothématique : nous avons au contraire besoin de plusieurs récits, au sujet des différents pactes qui « comptent » pour les groupes sociaux (sécurisation sociale, travail, etc.), quitte à les connecter entre eux.

Un travail empirique nécessaire pour nourrir la réflexion collective

Progresser dans la direction de nouveaux récits nécessite à la fois de s'appuyer sur des matériaux empiriques (comme la série d'entretiens que nous avons évoquée), des savoirs scientifiques (notamment en sciences sociales), mais aussi de recourir à des dispositifs d'enquêtes, quantitatives et qualitatives. Dans cette perspective, nous voulons comprendre ce que peuvent générer chez des citoyens différentes associations d'éléments narratifs concernant les quatre pactes et la transition. Ainsi serions-nous en mesure d'ébaucher des pistes de récits socio-écologiques et de les mettre en discussion avec une pluralité d'acteurs soucieux d'amorcer la transition environnementale, tout en répondant aux défaillances de notre contrat social. Empiriquement instruit, offrant des similitudes avec l'expérience vécue des groupes sociaux, diversifié à travers des propositions de récits complémentaires mais articulé autour de pactes dominants, nourri enfin par l'historique des arrangements et des promesses collectifs qui comptent pour les groupes sociaux (Travail, Démocratie, Sécurité, et Consommation), ce travail narratif nous semble crucial dans la période que nous traversons ; il se connecte par ailleurs à celui engagé par d'autres acteurs, non moins préoccupés par la question des récits¹³.

¹² Par exemple, dans sa dernière étude, Parlons climat indique que le narratif « *En travaillant tous ensemble, et en prenant des mesures ambitieuses, nous pouvons éviter les pires impacts du changement climatique* » est celui qui bénéficie du plus grand soutien. <https://www.parlonsclimat.org/etat-des-lieux-opinion>

¹³ <https://www.orse.org/nos-travaux/livre-blanc-des-nouveaux-recits-pour-quoi-faire-5-propositions-pour-agir>

INTRODUCTION

Un constat semble unanimement partagé : le contrat social d'aujourd'hui dysfonctionne ; il manque à ses promesses fondamentales, et pour beaucoup, il ne tient pas ses engagements (Saujot *et al.*, 2024 ; Bet *et al.*, 2024). Les coûts démocratiques d'une telle défaillance sont exorbitants. Au premier rang d'entre eux : l'incrédulité. Déçus à répétition, une majorité de citoyens doutent désormais de la capacité des institutions à leur garantir la stabilité et la sécurité, conditions qu'ils estiment nécessaires pour bâtir leur vie et se projeter dans l'avenir. D'autres s'interrogent sur ce qu'ils peuvent espérer du travail, en termes de réussite sociale comme d'épanouissement personnel. La mobilité sociale est en deçà des attentes. Cette immobilité s'accompagne d'une précarité croissante. Pour celles et ceux qui ont un emploi plus stable, la pression continue de la performance est vécue comme une forme d'aliénation. La consommation charrie avec elle son lot d'interrogations : s'il faut consommer pour vivre et se distinguer, consommer pour faire fonctionner le modèle social et la vie économique, consommer est un acte qui apparaît comme une course sans fin pour les uns, destructrice de ressources pour d'autres, et place ceux qui ne peuvent y avoir accès dans une situation d'empêchement intolérable. Beaucoup doutent de pouvoir influencer sur leur propre existence. Beaucoup doutent également de leur capacité à influencer les règles collectives : la démocratie fonctionne mal, le jeu politique paraît bloqué.

Un contrat social est une transaction. J'accepte de céder quelque chose – une part de ma liberté, ma force de travail, mes ressources, ma souveraineté – contre autre chose – de meilleures conditions de vie, une autonomie à construire, un progrès partagé. Il peut même être décrit comme un crédit : j'accepte cette transaction au présent pour pouvoir bénéficier de ses fruits à l'avenir (Saujot *et al.*, 2024). La conviction que les termes sont justes, que les parties contractantes sont dignes de confiance et que les promesses seront tenues est un préalable indispensable à l'acte de contracter. Autrement dit, l'incrédulité n'est pas seulement la conséquence d'un contrat social défaillant : elle devient ensuite l'une des causes de sa défaillance. Si on ne croit pas dans les termes du contrat social parce qu'il dysfonctionne, alors il est impossible d'y adhérer. Et le fait même de ne plus y croire entraîne un dérèglement supplémentaire.

Il n'est donc pas surprenant que ce constat que le contrat social dysfonctionne se double d'un autre : « il nous manque un récit dans lequel croire et qui justifie notre implication ». Il cède vite le pas à une injonction : « il nous faut de nouveaux récits ». Il s'accompagne d'un sentiment d'impuissance : « nous ne parvenons pas à l'écrire. » (Boucheron, 2023).

Dans *La Condition postmoderne*, le philosophe Jean-François Lyotard posait comme hypothèse que la légitimité du modèle de société propre à la modernité reposait sur un « grand récit » : celui d'un long chemin de l'humanité vers l'émancipation (Lyotard, 1979), qui valorisait la rationalité, la formation de l'esprit critique, le développement d'une nouvelle forme d'État, l'approfondissement de la division du travail. Pour Lyotard, auquel on doit le concept, ce grand récit définissait une fin,

c'est-à-dire un but et une intentionnalité aux actions humaines. Cette fin appelait un alignement des moyens. Il avait pour fonction la légitimation : il permettait de juger de la valeur du savoir, de la politique et de l'art à l'aune de leur contribution à cette grande Histoire. Parce qu'il indiquait une progression, c'est en son nom qu'il était possible de remettre en cause les institutions existantes, puis de les relégitimer par la suite, de questionner le savoir pour le faire évoluer et l'enrichir ensuite. Selon lui, ce récit fonctionnait donc comme un système de croyances partagées qui « autorisait [un législateur] à promulguer une loi comme une norme », et donc à définir ce qui est juste, vrai, ou beau et à le distinguer de ce qui ne l'est pas (Gagné, 1991).

Si Lyotard a introduit ce concept, c'est pour mieux en déclarer l'obsolescence : à l'en croire, ce qui caractérise la sortie de la modernité, c'est précisément « l'incrédulité » face aux grands récits et « la désuétude des dispositifs métanarratifs » (Gagné, 1991) :

« *La fonction narrative perd ses foncteurs [c'est-à-dire sa capacité à transformer un objet appartenant à une catégorie en ceux d'une autre catégorie], le grand héros, les grands périls, les grands périples et le grand but.* » (Lyotard, 1979)

Le « grand récit » aurait donc cédé la place à un ensemble de récits. Certes, tous ne sont pas supposés avoir la même valeur ni exercer le même pouvoir. Certes, ils peuvent s'influencer ou se combiner entre eux. Mais aucun ne saurait être capable d'assurer à lui seul cette fonction légitimatrice. Autrement dit, la critique postmoderne estime qu'il n'est plus possible d'articuler entre eux connaissance, politique et art dans une progression globale de la société. Nous ne croyons plus en une seule histoire et nous n'en fabriquons plus¹⁴.

Du point de vue de l'histoire des idées, le postulat d'un âge d'or du « grand récit », univoque et très largement partagé, est tout à fait contestable. Mais il n'est pas nécessaire d'y adhérer pour prendre au sérieux les difficultés soulevées par l'éclatement du récit de la modernité.

La première d'entre elles est de priver le contrat social d'une de ses sources de légitimité. Il est toujours effectif, mais s'il n'est pas fondé sur un système de croyances partagé, non seulement il dysfonctionne mais il semble impossible de le réactualiser. Le régime d'incrédulité générale vis-à-vis du contrat social – couplé au constat que ce dernier manque à des promesses de justice appréhendées comme élémentaires – facilite de fait le sentiment de défiance et d'abandon, le retrait (certains complotistes vont jusqu'à avancer qu'ils « ne contractent pas ») ou le repli,

¹⁴ On pourrait légitimement arguer que le libéralisme constitue aujourd'hui un grand récit auquel nous adhérons plus ou moins massivement, ou encore que la métaphore du marché occupe aujourd'hui le rôle qu'occupait le grand récit du progrès émancipateur à l'époque moderne. Cela signifierait que la connaissance, la politique et l'art reposent sur un même socle de justification, transactionnel cette fois. Il nous semble que c'est franchir un pas contestable : même si, d'un point de vue fonctionnel, les règles qui régissent les rapports de la recherche à la politique, par exemple, reposent sur des logiques de marché (appels à projet, etc.), la légitimation du savoir repose sur d'autres normes que celles-ci.

c'est-à-dire le retour à une version antérieure ou mythifiée du contrat social (et donc le refus de le réinterroger ou de le réactualiser à l'aune de nouveaux enjeux).

La seconde difficulté est de priver la transition écologique d'une source de légitimation. Dans l'ordre du savoir, la question climatique est un fait établi, ses conséquences sur la vie humaine et l'organisation sociale fondées en raison et la nécessité d'atténuer le réchauffement et de s'y adapter est posée et justifiée, sur la base d'une argumentation solide et de données empiriques qui en garantissent la solidité. La transition écologique appelle, quant à elle, une réorientation des politiques publiques. Elle n'est pas seulement de l'ordre du constat, elle est de l'ordre de l'action. Non seulement elle présuppose un contrat social fonctionnel et légitime, mais elle implique de passer de l'ordre du savoir à l'ordre du pouvoir, de la science à la politique. Or ce passage de l'un à l'autre ne peut aujourd'hui plus se faire par le sas d'un grand récit, qui donne un sens à la démarche et la légitime.

Alors que faire ? Le premier acte consiste à mettre de côté ce désir de forger un nouveau grand récit. Devant la difficulté apparente à convaincre de l'urgence à agir face au changement climatique, ce désir s'est répandu comme une traînée de poudre dans le mouvement climat. Il génère une croyance quasi miraculeuse en un récit venu d'en haut, dont il suffirait de trouver les termes pour résoudre les « dissentiments » qui traversent la société tout en l'orientant vers la transition écologique. Si tant est que le récit de la modernité se soit imposé de cette façon – et l'histoire des idées tend à montrer qu'il s'agit en vérité d'un processus long et chaotique –, cette attente ne fait que prolonger et reproduire le même paradigme et risque de se heurter à nouveau au problème de l'incrédulité.

Il s'agit également de ne pas tout attendre du seul paradigme rationnel. Les chercheurs qui interviennent dans le débat public le mesurent chaque jour : avancer des arguments, dont la rationalité est garantie par la connaissance du sujet fondée sur un régime de preuves, dont la validité est garantie par des protocoles, ne suffit pas à légitimer un propos dans le champ du débat public. Déjà parce que les arguments techniques de transition sont insuffisants pour élaborer un programme juste, qui embarque la majorité des groupes sociaux. Ensuite parce que la légitimité d'un programme de changement se révèle lorsque ce dernier s'appuie sur des normes, des valeurs et des histoires collectives, qui sont de puissants ressorts pour l'action. Et c'est précisément cette question des valeurs et des normes qui est exclue du paradigme rationnel mais demeure au cœur du paradigme narratif (Fisher, 1984). Autrement dit, les sociétés fonctionnent avec des récits et les récits sont un ressort important de la vie des individus. Il est donc indispensable d'investir ce champ.

Entre ces deux limites (le grand récit d'un côté, le tout rationnel de l'autre), une voie de passage existe : puisqu'il n'existe plus que de « petits récits » qui se trouvent en concurrence les uns avec les autres, il s'agit de repartir de leur usage, de les décrire et d'identifier des moyens de les faire évoluer pour faire évoluer le contrat social à son tour. De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de récit ? Pourquoi est-il pertinent d'explorer les liens entre récit et contrat social ? À quel récit peut-on rattacher

chaque pacte du contrat social ? Comment les récits politiques articulent-ils ces différents récits et produisent, le cas échéant, une certaine idée du contrat social ? Quelle réalité créent-ils et quelles transactions légitiment-ils ? À l'inverse, comment ces récits sont-ils reçus et interprétés par les individus ? Et comment, enfin, les faire évoluer ? C'est à toutes ces questions qu'il s'agit de répondre.

1. DE QUOI PARLE-T-ON LORSQUE L'ON PARLE DE RÉCIT ?

Des animaux narratifs

S'intéresser au récit, c'est d'abord s'intéresser à une « forme élémentaire de la vie sociale » (Czarniawska, 2004) : chacun de nous produit du récit pour mettre en ordre son expérience. Avant d'être des animaux rationnels, nous sommes des animaux narratifs (Fisher, 1984). C'est un mode d'existence : nous façonnons notre identité par le récit (Ricoeur, 1990). C'est aussi un mode de connaissance ordinaire, qui a pour finalité la production de *sens*, par opposition à la connaissance scientifique, qui a pour objectif de produire de la *vérité* (Bruner, 2008). Là où la démonstration s'attache à établir entre deux éléments une relation de causalité, la narration procède « en regroupant des concepts, des idées, des catégories, des personnages, des événements, dans une intrigue dramatisée » (Hammack, 2015). L'intrigue met en cohérence ces éléments en les liant les uns aux autres dans une relation temporelle : dans une narration, il y a toujours un avant et un après. Et sans cette intrigue, les composantes d'un récit ne seraient qu'une liste ou un rapport détaillé (Polkinghorne, 1987). Que je raconte ma journée le soir ou que j'essaie de rendre compte d'une question qui me préoccupe, je vais le plus souvent le faire en identifiant un élément déclencheur, en restituant les obstacles auxquels j'ai été confronté, jusqu'au dénouement, et j'en tirerai une leçon. Je produis donc de la narration.

Un monde de récits

Le récit est aussi un mode de connaissance pragmatique : il est orienté vers l'action, c'est-à-dire vers la décision. Il cherche donc à établir une intentionnalité, pour nous-mêmes et chez les autres. Le paradigme rationnel présuppose que nous prenons des décisions en nous fondant sur des arguments ; le paradigme narratif pose pour principe que nous fondons nos décisions sur de « bonnes raisons », qui « nous sont données par l'histoire, la culture, la biographie, le caractère ». Ce qui fait qu'un récit est un bon récit, c'est sa cohérence et sa similitude avec l'expérience vécue. À l'inverse, une bonne démonstration repose sur la qualité des preuves mobilisées et des procédés de raisonnement logique (Fisher, 1984).

Nous ne produisons pas des récits seuls, ni à partir de rien : les intrigues que nous mobilisons pour restituer notre expérience « nous sont données par diverses formes de construction culturelle, notamment les médias, l'industrie du divertissement, la littérature, le droit et bien sûr la rhétorique et le discours politique » (Hammack, 2015). C'est ce qui permet de « fixer des

actions » pour rendre des situations répétables, et propager des scripts de conversation appropriés (Latour, 1991).

Autrement dit, « nous évoluons dans un monde constitué de récits » (Fisher, 1984), qui fonctionnent comme des modèles que nous reproduisons, consciemment ou inconsciemment, pour ordonner nos existences, comprendre le monde social dans lequel nous évoluons et communiquer avec les autres. Ces récits façonnent nos propres représentations autant qu'ils nous permettent de nous orienter dans la vie sociale. Des récits véhiculés dans notre matérialité la plus quotidienne, par les pratiques, par les régulations, par la fiction, par la presse, dans la rhétorique politique nous décrivent ce qu'est une vie réussie incarnée dans une multitude d'histoires, de témoignages, d'anecdotes ou de discours de personnalités politiques. Et lorsque nous écrivons l'histoire de notre vie, nous mobilisons l'intrigue de ces histoires que nous adaptons à notre propre expérience, ce qui nous permet d'évaluer si notre vie est réussie ou si elle ne l'est pas, et de pouvoir la comparer avec celle des autres. Nous pouvons par exemple raconter notre existence en suivant une intrigue-type de rédemption : il nous est arrivé quelque chose de tragique, nous avons affronté des obstacles, mais nous les avons surmontés et nous sommes devenus une meilleure personne. C'est ce qui façonne les histoires des *born-again*. À l'inverse, nous pouvons narrer notre histoire en suivant l'intrigue-type de la contamination : partis d'une situation idéale, nous avons vu notre existence se dégrader de façon tragique (McAdams, 2006 ; Hammack, 2010).

Des récits dominants...

Derrière tout récit s'exerce par conséquent un rapport de pouvoir : dans ce monde constitué de récits, ceux dont le sens est le plus partagé sont des récits dominants¹⁵. Ils structurent nos récits personnels et nos actions. Ils se distinguent par leur utilité¹⁶ : ils nous donnent des indications sur la façon de nous comprendre nous-mêmes, de comprendre les autres et de quelle façon se comporter en société. Par exemple, pour être considéré comme une bonne personne, il faut prouver qu'on est capable de se prendre en main, et qu'on est digne d'autonomie. Les récits dominants se caractérisent également par leur dimension morale : ils nous permettent de distinguer les « bons comportements » des « mauvais comportements » des groupes sociaux auxquels nous appartenons. Ils « définissent des droits et des devoirs et incorporent les valeurs des groupes sociaux et politiques dominants » (Mishler, 1995). Ils sont donc un moyen de transmettre et de faire respecter la norme sociale en exerçant une influence majoritaire (Moscovici, 1976). Leur degré d'influence peut se mesurer par leur omniprésence et leur invisibilité : ils sont si massivement diffusés qu'on ne les voit plus. Ils

sont donc le plus souvent implicites, ce qui les rend d'autant plus rigides, c'est-à-dire difficiles à faire évoluer (McLean, 2015).

...et des récits alternatifs

Pour autant, il est possible de les changer. En tant qu'individus, nous interagissons avec eux. Dans l'entreprise de façonnage de notre récit personnel, nous les assimilons parfois sans les questionner. Ils s'imposent alors, souvent de façon inconsciente, comme un cadre pour construire, dans son récit personnel, une vie sensée et productive. Mais il nous arrive aussi de les négocier, c'est-à-dire d'en interroger le sens et la pertinence – en s'y mettant à distance – et de produire de la sorte des récits alternatifs (McLean, 2015). Nous sommes également exposés à d'autres récits portés par des groupes sociaux minoritaires. Ils exercent une influence sur le récit majoritaire, ce qui contribue également à le modifier (Moscovici, 1979). C'est ainsi, par exemple, que la question écologique a progressivement intégré le récit dominant : portée à l'origine par un groupe minoritaire qui a remis en cause la norme sociale et proposé de façon conflictuelle une alternative, elle a fini par s'imposer jusqu'à être intégrée par les institutions, qui ont produit à leur tour du droit, des normes, des règles qui peuvent être considérées comme dominantes (Lalot, 2017).

En résumé, s'intéresser aux récits, c'est une manière de s'intéresser à la façon dont les individus donnent du sens à une situation sociale, et établir de quelle façon ils la justifient ou viennent au contraire la questionner. C'est explorer les systèmes de croyances partagés et leurs effets sur la vie sociale. C'est donc considérer que cette mise en récit compte autant que la situation objective : la narration produit des attitudes et des comportements qui l'orientent et la font évoluer.

Parler de récit présente également un intérêt empirique : tout récit est un discours, oral ou écrit, qui prend la forme d'un texte. On ne spéculé donc pas de façon abstraite sur des objets comme la mémoire collective ou l'identité, mais on s'appuie sur un matériau concret qui peut être collecté et qui est sujet à interprétation (Hammack, 2015). Cette approche offre ainsi la possibilité d'utiliser différents outils méthodologiques : analyse d'histoires de vie, expérimentations, analyse de discours, ethnographie, qui permettent de reconstituer des entreprises de légitimation d'un ordre social et politique, et des principales transactions qui le constituent. L'identification des récits dominants peut se faire en positif, par l'observation de récurrences, ou en négatif, lorsque les locuteurs décrivent eux-mêmes des moments où ils se sentent « dévier » par rapport à ce que la société attend d'eux (Syed, 2023). Elle consiste à faire émerger des intrigues-types, c'est-à-dire des façons de lier entre eux personnages types, événements, valeurs, etc. de façon récurrente.

¹⁵ Ces récits dominants sont devenus dominants soit parce qu'ils ont été massivement soutenus (configuration démocratique idéale), soit parce qu'ils ont été soutenus par les dominants et les élites, au détriment des franges qui essayaient d'imposer un récit alternatif.

¹⁶ La méritocratie est par exemple caractérisée de « fiction utile » ou de « fiction nécessaire » par certains sociologues, comme François Dubet. Voir François Dubet : « L'égalité des chances, le pire des systèmes, mais il n'y en a pas d'autres », in *Le Monde*, 18 décembre 2006.

RÉCIT ET EXPÉRIENCE

On pourra objecter qu'en analysant les rapports socio-politiques sous le prisme des récits qui en sont faits, on prend le risque de laisser de côté leurs effets réels, c'est-à-dire l'expérience qu'en font les agents.

On constate par exemple qu'il existe un décalage entre la façon dont les décideurs et les administrations légitiment le système scolaire et la réalité de ce qu'il produit : ils font très largement référence à un récit méritocratique, alors même que les structures scolaires conservent une dimension élitiste fondamentale qu'expérimentent les individus. On pourra en conclure que c'est cet écart entre le récit et le réel, c'est-à-dire entre la promesse et les actes, qui contribue à la crise du contrat social : discours politique, droit, culture et médias, etc., font le récit d'une société fondée sur un ensemble de valeurs méritocratiques, où l'ascension sociale est possible, et le travail reconnu, et qu'à l'opposé beaucoup font une expérience différente : ascension sociale impossible, dévalorisation des travailleurs essentiels, école reproductrice d'inégalités.

En reprenant à notre compte le paradigme narratif selon lequel « nous vivons dans un monde de récits », il ne s'agit pas de nier la réalité de l'expérience : tout n'est pas récit. Les politiques publiques, les pratiques, les infrastructures, les mécanismes économiques, les contraintes, les rapports de pouvoir ne sont pas des narrations. En revanche, ils sont légitimés, acceptés ou contestés *via* des narrations. De même, parce qu'elles sont informées par une certaine interprétation des pactes sociaux, ces politiques publiques, ces pratiques, fonctionnent comme d'incessants rappels de nos récits dominants.

Il ne s'agit donc pas de dire que tout n'est que langage, ou qu'il suffit de régler des problèmes de langage pour régler des problèmes politiques ou pour construire des politiques publiques pertinentes et adéquates. Pour fonctionner, un récit doit être vraisemblable, c'est-à-dire présenter des traits similaires à l'expérience vécue. Mais ce qui donne de la valeur à un récit, ce sont des preuves concrètes et tangibles qui correspondent au discours tenu.

Le constat peut s'étendre aussi au fait que tout agent produit du récit et de la réflexivité à partir de sa propre expérience. L'écart perçu entre l'expérience produite par ces politiques publiques ou ces mécanismes économiques et le récit qui les légitime fait lui-même l'objet d'un récit. Cette mise en récit aboutit parfois à un récit alternatif plus global, qui aura des conséquences par la suite sur les politiques publiques ou les mécanismes économiques, qu'il s'agisse de les soutenir ou de les contester. Ce décalage entre récit et expérience de vie est aussi quelque chose de crucial pour le projet de transition : très présente dans les discours, l'écologie tarde souvent à se concrétiser sur le terrain, de manière visible, ou elle a parfois du mal à incarner les promesses de sa mise en œuvre.

2. POURQUOI IL EST PERTINENT DE LIER LA QUESTION DU CONTRAT SOCIAL À CELLE DU RÉCIT

Tout contrat social repose sur un récit

Partant de ce principe, le contrat social désigne aussi un corpus de textes qui peut être interprété, d'autant plus que la spécificité de cette approche théorique est de reposer sur une narration explicite (Saujot, 2024). De fait, la théorie du contrat social met toujours en scène des individus qui s'accordent pour se donner des lois (chez Hobbes, Locke ou Rousseau) ou reconnaissent qu'ils sont pris dans une logique de coopération (chez Rawls). De même, si le contrat social est une transaction, sa légitimité et les termes du contrat ne sont pas renégociés en permanence de façon consciente, comme on négocie un contrat de travail ou un contrat entre deux entreprises : son influence s'exerce de façon implicite, à travers des discours, une symbolique, des métaphores et, sur le plan matériel, sur des preuves de récit qui le ré-alimentent de façon continue. D'un point de vue principiel comme d'un point de vue opératoire, le contrat social repose donc sur une base textuelle qui peut être explorée et interprétée.

Tout récit politique réinterprète le contrat social

Plus encore, on peut considérer que tout récit politique, c'est-à-dire tout récit produit par les gouvernants (Shenhav, 2005), est une réinterprétation du contrat social. Il porte sur la nature de la relation entre gouvernants et gouvernés – droits et devoirs – et sur l'organisation de la vie collective – espace de contrainte, espace d'autonomie. Tout récit politique postule également des désillusions et formule des promesses de reconfiguration du contrat social. Il légitime ainsi des choix politiques en s'y référant, ou en proclamant la nécessité de le faire évoluer. La campagne de Jacques Chirac, en 1995, s'est par exemple construite sur un constat – la fracture sociale – et sur une nécessité que *Les Échos* interprètent alors comme « un nouveau contrat social ». Dans son livre *Une Nouvelle France*, publié en 1994, il écrit ainsi qu'il « n'accepte pas l'idée que notre société soit bloquée et que les Français soient viscéralement opposés à la remise en cause du statu quo », et esquisse six thèmes prioritaires, qui renvoient à « l'éducation » et « au travail », comme au « développement d'une citoyenneté de la participation »¹⁷. En 2018, devant le Congrès réuni à Versailles, Emmanuel Macron fait de même, en déclarant souhaiter « un nouveau contrat social pour le XXI^e siècle », partant du constat, posé dans son livre *Révolution*, que celui hérité de 1945 est obsolète et que le jeu politique est bloqué autour d'une fausse alternance entre droite et gauche. Il déclarait ainsi vouloir « redonner corps à une République contractuelle à laquelle [il] croit. Celle qui permettra de jeter les bases d'un

¹⁷ « Jacques Chirac prône un nouveau contrat social », *Les Échos*, 21 juin 1994.

*nouveau contrat social : celui du siècle qui s'ouvre*¹⁸. » Si la référence n'est pas toujours aussi explicite, une analyse de discours des prises de parole du président de la République depuis son élection permettrait sans aucun doute de rendre visible la récurrence de la trame narrative du contrat social.

L'approche par les récits complète l'analyse théorique

La troisième raison qui pousse à aborder le contrat social par le prisme du récit est de compléter l'analyse engagée par l'Iddri et Hot or Cool autour de la notion. Le contrat social, pointant d'emblée les auteurs, est « un concept théorique, tant par son contenu que par son origine ». S'il s'agit de le réactualiser et de « proposer une définition plus précise et contemporaine du concept », en « explicitant les différents compromis du contrat social [actuel] », c'est pour faire usage de « tout son potentiel de gestion équitable et démocratique de la transition écologique ». Une analyse narrative vient compléter cette approche, en ce qu'elle s'appuie sur la façon dont les acteurs sociaux eux-mêmes racontent les termes de ce contrat et l'expérience qu'ils en font. Elle vise à rendre compte de la façon dont les individus le ré-articulent soit à leur propre histoire de vie lorsqu'ils sont gouvernés, soit à un récit politique lorsqu'ils sont gouvernants. Cette approche permet ainsi d'étudier les jugements de faits et les jugements de valeurs relatifs aux différentes dimensions du contrat social, et quels affects leur sont associés, ce qui contribue par extension à produire de la réalité politique, c'est-à-dire « des événements politiques, des entités ou des situations qui sont réels ou perçus comme réels » (Shenhav, 2006). Dans cette perspective, le matériau qui sera particulièrement utilisé est celui de la vingtaine d'entretiens individuels réalisés en février et mars 2024 par Marion Bet (2024) dans le cadre de ce projet. Ils montrent d'ailleurs d'emblée que l'usage de la métaphore du contrat est récurrent dans les histoires de vie collectées pour décrire la relation à la société.

« Je suis pas fan des manifestations. [...] je suis d'avis à dire qu'on a signé un contrat, j'ai signé un contrat, y a mon taux horaire, y a mon évolution par rapport à mes échelons, voilà ça se passe comme ça, je vais pas commencer à signer un contrat et au bout de 6 mois venir pleurer. »
(Ahmed, 36 ans, éducateur spécialisé)

Le récit permet une pensée stratégique

Enfin, l'intérêt qu'apporte cette approche narrative, c'est de permettre le basculement de l'analyse à la stratégie. Les acteurs politiques l'utilisent comme technique pour faire valoir leur agenda, des situations à leur avantage ou s'adresser à des audiences spécifiques (Groth, 2019). Puisque le récit est de l'ordre du discours, il peut être contré, réorienté, relié à d'autres

récits dans une communication stratégique (FrameWorks Institute, 2021 ; McLean, 2015). Et si le contrat social est réinterprété à travers un récit, alors on peut contribuer à changer le contrat social en faisant évoluer les récits politiques qui le réinterprètent. Autrement dit, il s'agit de fournir des éléments aux acteurs politiques et sociaux pour réactualiser leur propre discours, en s'appuyant sur la façon dont les publics assimilent ou négocient les récits préalables qui circulent.

3. CHAQUE PACTE DU CONTRAT SOCIAL EST INTERPRÉTÉ ET PEUT ÊTRE LU COMME UN RÉCIT

En s'appuyant sur l'histoire des idées et les sciences sociales, les auteurs de l'étude identifient « quatre dimensions essentielles à notre contrat social moderne » : Démocratie, Travail, Sécurité et Consommation. Elles sont qualifiées de « pactes », « parce [qu'elles] incarnent des sphères d'activité collective qui sont toujours soumises à la négociation, à l'évolution des législations, aux luttes sociales, aux conflits de reconnaissance et de justice, et qui sont le produit de décisions collectives » (Saujot, 2024). Elles sont donc formulées par les auteurs en termes transactionnels. Par exemple, pour le pacte Travail : « Je travaille, accepte les contraintes hiérarchiques et de productivité, et respecte l'ordre social et économique en échange d'une rémunération, d'une reconnaissance et d'une protection sociale. »

L'analyse narrative permet d'abord d'en éprouver la pertinence : est-ce que les individus racontent des situations, des épisodes, qui font écho à ces pactes ? Elle invite ensuite à explorer de quelle façon ils se racontent ces pactes : quels sont les mots, les cadrages qu'ils privilégient, les histoires qu'ils partagent, les messages qu'ils restituent et qui renvoient à ce cadre ? Les formulent-ils en termes transactionnels ? Elle offre enfin la possibilité d'identifier les récits dominants auxquels ils sont exposés et les récits alternatifs qui émergent au contraire. C'est cette dernière dimension qui nous intéresse ici : elle permet de rendre compte du fait que chaque pacte du contrat social peut aussi être interprété et lu comme un récit et même une confrontation de récits, où l'un domine les représentations et que d'autres viennent contester ou amender.

L'exemple du pacte Travail

Arrêtons-nous un instant sur le pacte Travail. Les entretiens témoignent en effet de sa centralité dans le récit des personnes interrogées et d'un attachement élevé à sa valeur. Il est vu comme une condition centrale pour accéder à des biens matériels (bien-être, consommation) et symboliques (statut, reconnaissance). Qu'il s'agisse de souligner cet attachement ou de déplorer sa dégradation ou le manque de reconnaissance dont il fait l'objet, les mots associés au travail par les personnes interviewées renvoient à « l'effort » et à la « contribution ». Ainsi en est-il par exemple de John, 44 ans, responsable logistique, qui raconte son propre parcours de vie en mobilisant ce langage. Né au Togo, il est arrivé en France, où vivait déjà son père, après le lycée.

¹⁸ Déclaration de M. Emmanuel Macron, Président de la République, devant le Parlement réuni en Congrès, sur les réformes réalisées depuis le début de sa présidence et sur les défis et priorités des quatre prochaines années de son quinquennat, à Versailles le 9 juillet 2018. <https://www.vie-publique.fr/discours/206304-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-devant-le#:~:text=La%20priorité%20de%20l'année,les%20mêmes%20devoirs%20pour%20tous.>

Il décrit son entrée dans le monde du travail comme fait de quelques obstacles sur lesquels il n'a pas de prise directe – « la crise économique » – mais dont il relativise les effets : « la difficulté du travail, honnêtement, c'est partout hein, c'est pas qu'en France hein, c'est autant le cas au Togo ou en Angleterre ou partout ? ». Face à ces difficultés, il insiste en particulier sur son caractère personnel, qui lui a permis de les dépasser, et de s'adapter à des contraintes extérieures : « donc je me prépare toujours à un oui ou à un non, ou à une difficulté éventuelle ou à des difficultés de la vie de tous les jours, du quotidien. Ouais, dans ma tête, c'est assez... Comment dire, je suis préparé comme ça, je suis conditionné un peu comme ça. » Cette capacité à surmonter les obstacles, il la décrit comme une disposition à « persévérer », « se donner de la chance » et à « savoir se vendre », ce qui lui permet « d'avoir la tête de l'emploi ». John inscrit d'ailleurs cette aptitude dans son histoire familiale et l'éducation qu'il a reçue, par opposition à d'autres, qui s'inscriraient dans une position de passivité (qu'il désigne comme « victimisation ») :

« Oui mais après mon père sa philosophie c'est, bah c'est bosser, quoi. C'est à dire que peu importe l'endroit où tu peux être, tant que tu fais tes études, tant que tu travailles normalement, il y a pas de raison que ça se passe pas bien (...) Il était moins dans la victimisation que dans le concret, dans le travail quoi. Il nous a donné des outils, il nous a dit qu'il fallait se relever le matin pour aller à l'école, se relever le matin pour bosser. »

Et lorsqu'il relève un dysfonctionnement dans la société, c'est pour pointer que l'effort et la contribution ne sont pas reconnus à sa juste valeur. Ainsi en est-il de l'accès au logement :

« Au niveau (...) des logements par exemple, on a par exemple [des gens] comme nous, qui travaillons, qui avons besoin par exemple d'être logé convenablement parce que nous, on cotise, parce que nous, on travaille. Et puis il y en a qui ne travaillent pas, qui sont plutôt mieux, qui vont être privilégiés (...). Enfin je trouve que c'est pas assez équilibré quoi, c'est pas logique. »

Ces quelques éléments de narration de soi montrent que le pacte Travail du contrat social est interprété par les individus à travers un récit : le récit méritocratique (Allouch, 2017, 2021). Il repose sur un message clé : le travail et l'effort sont déterminants dans la réussite et la voie d'accès à une vie meilleure. Par extension, la valeur des individus et la reconnaissance apportée par la société doivent se mesurer à l'aune de leurs efforts et de leur contribution, et une société juste est une société qui repose sur le mérite.

Ce récit structure la façon dont John et d'autres racontent leur rapport au travail. La recherche montre que les histoires qui l'incarnent reposent sur une trame narrative similaire (FrameWorks Institute, 2021) : celle d'un individu animé d'une forte volonté de réussir, même s'il ne dispose pas au départ de tous les atouts, qui évolue dans un environnement social qui menace de le tirer vers le bas, affronte une série d'obstacles et

parvient à les surmonter. Elle repose sur une palette limitée de personnages qui incarnent ces parcours : l'entrepreneur parti de rien dans les histoires à succès, le transclasse (Allouch, 2021), l'immigré méritant qui s'est intégré grâce à ses efforts (Autès, 2002). Ces intrigues sont très largement disséminées : elles se retrouvent très largement dans la culture populaire – notamment les films, à l'instar de *À la Recherche du Bonheur* de Gabriele Muccino, dont Liliane Abreu montre qu'il joue sur la tension qui traverse le héros entre le mythe de l'effort individuel et les dynamiques sociales (Abreu, 2022). Elles sont aussi réaffirmées par les politiques, comme l'a fait le président de la République en inaugurant la Station F, en 2017, comparant son propre parcours à celui d'un entrepreneur et mettant indirectement l'accent sur la persévérance et l'effort : « une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien (...) ». Elles informent aussi le droit et les politiques publiques – c'est un élément de justification de la réforme des allocations chômage engagée par les gouvernements successifs depuis 2017.

Dans l'histoire de John, on perçoit l'utilité du récit méritocratique : il lui indique quelle posture adopter pour « avoir la tête de l'emploi » et être recruté. Sa normativité ressort également, en particulier dans le groupe des pairs où s'exerce une pression à la conformité : « Dans mon entourage, t'es chômeur, ça va durer deux jours, sinon tu te fais chamber et après... ». Ce qui vaut pour John vaut pour une majorité : selon l'enquête European Values Study (Bréchon, 2019), 77 % des Français considèrent que le travail est un devoir vis-à-vis de la société, contre 57 % en 1999. Ce récit est donc très largement assimilé et a même tendance à se renforcer. En mobilisant des résultats de l'enquête sociale mondiale (WSS), Aurélien Allard montre de fait qu'il s'agit d'un récit extrêmement populaire, ancré dans la moralité ordinaire, de façon universelle (Allard, 2019). On peut donc le qualifier de récit dominant, qui s'incarne dans une multitude d'histoires.

À l'inverse, on peut identifier des récits alternatifs qui réinterprètent le pacte Travail en pointant les limites du récit méritocratique. Parmi eux, celui que l'on pourrait appeler « récit de solidarités » (Kyrou, 2022) postule que ce sont d'abord les circonstances et le hasard qui déterminent les parcours de vie, et que le chemin vers une vie meilleure par le travail n'est pas juste : il favorise en réalité les dominants. Il implique que la société a un devoir envers les plus vulnérables, et que les plus vulnérables ont des droits et une voix.

Il a aussi ses intrigues types : elles mettent généralement en scène un individu, né dans un environnement difficile, qui lutte pour trouver sa place. La rencontre avec d'autres permet la prise de conscience des inégalités et ils choisissent la mobilisation collective ou l'action solidaire pour s'extirper de ce qui les détermine. Il a également ses héros, ses adjuvants et ses opposants : le travailleur qui initie une mobilisation sociale, celui ou celle qui aide à prendre conscience du caractère structurel des injustices, celui qui s'entête ou s'aveugle face aux inégalités. S'il est présent dans la culture populaire – les films de Ken Loach en sont un exemple emblématique –, dans les mobilisations sociales – il traverse, par exemple, les témoignages publiés au moment de l'opposition à la loi travail en 2016 et regroupés par le collectif « On vaut mieux que ça » – et dans la rhétorique politique, il est

moins diffusé que le récit dominant et plus fragmenté. Il est aussi sujet à critique de la part de ceux qui les partagent : l'émetteur a-t-il réellement fait l'expérience de l'histoire qu'il raconte ? Les personnages ne sont-ils pas trop stéréotypés ? (Kyrrou, 2022). Cela ne l'empêche pas d'influer sur les récits personnels d'une majorité d'individus – nous y reviendrons. De fait, selon une enquête conduite par Ipsos en 2023 pour le Pacte du pouvoir de vivre, 56 % des Français considèrent que les inégalités sont avant tout le résultat de la reproduction sociale, indépendamment des capacités et des efforts des individus.

Tout récit qui pointe une injustice ne conduit pas nécessairement à la remise en cause du récit dominant autour du pacte Travail. Les anecdotes rapportées par les personnes interrogées à propos de l'accès au logement social sur des critères différents de ceux de la contribution et de l'effort constituent un bon exemple de ce cas de figure. Ce constat pourrait amener à adhérer au récit que l'accès au logement doit reposer sur d'autres critères de justice – c'est un droit universel par exemple. Or, dans la plupart des cas, il est interprété de façon inverse, comme une déviance par rapport au récit dominant, qu'il convient de rectifier. Bruner (1990) rappelle de fait que la fonction d'une histoire est « d'identifier un état intentionnel qui équilibre, ou à tout le moins rend compréhensible un écart par rapport à un modèle culturel canonique », ou, pour le dire autrement, de « restaurer un équilibre perturbé par un événement inattendu dont la signification nous échappe » (Bruner, 2008). Ce qui est perçu comme injuste ne débouche pas nécessairement sur la prise de conscience que les inégalités sont structurantes et qu'il est légitime de vouloir les combattre. Cela peut aboutir à une validation du récit dominant.

L'approche narrative tend donc à confirmer à la fois l'importance que les individus accordent à cette question, de quelle façon et à quel degré son influence s'exerce, et ce qui lui confère de la valeur : c'est un récit très largement partagé, auquel on croit, même lorsque ce récit s'avère être « une fiction » (Dubet, 2010 ; Girardot, 2012).

L'exemple du pacte Sécurité

Ce mécanisme est peut-être plus saillant encore concernant le pacte Sécurité, que les auteurs formulent dans les termes suivants : « je reconnais le rôle de l'État dans toutes les sphères de vie en échange de sécurité » (Saujot, 2024). Ce qui légitime ce pacte et son application, c'est là encore un ensemble de récits, qui reproduisent la même intrigue : le nécessaire rétablissement de la loi et de l'ordre, par opposition à un désordre grandissant, et la réponse à une rupture interne à la société française entre ceux qui « jouent le jeu de l'intégration et ceux qui la refusent » (Bonelli, 2008).

Dans cette intrigue, l'intégration – et par extension la sécurité de tous les autres – se mesure selon le degré de respect des règles. Des personnages types, représentés notamment dans un nombre croissant de reportages dédiés aux questions de délinquance viennent l'incarner :

« Que la focale soit mise sur une victime, sur un délinquant, sur un policier ou sur un juge, l'individu incarne le tout. Il symbolise l'ensemble des victimes, des

délinquants, des policiers ou des juges. Sa souffrance, sa méchanceté, ou son courage, sa résignation sont celles de tous ses homologues. Cette « écriture » renforce ainsi la proximité des faits et les rend bien plus réels qu'une explication abstraite. Elle fait primer l'émotion qui ressort du propos sur la froideur d'une analyse plus distanciée. » (Bonelli, 2008).

Laurent Bonelli montre que ces récits trouvent une place grandissante à partir des années 1990, et se substituent aux récits d'insécurité sociale, dans les discours politiques, puis dans les médias. Avec eux, la violence quitte « le fait divers » pour devenir « un problème de société » qui justifie sa mise à l'agenda et la réponse politique qui lui est apportée. C'est un récit qui devient omniprésent.

On peut rendre compte de sa rigidité en relatant le degré de légitimité que lui confèrent les individus, quand bien même les histoires auxquelles ils sont exposés n'ont aucun lien avec leur expérience vécue. En enquêtant dans un petit village des Alpes-Maritimes qui s'est doté d'un système de vidéoprotection, Bruno Girard notait par exemple que les habitants ne rapportaient pas de faits de délinquance récents dans la commune et que la question était très peu saillante dans les conversations. Le sociologue faisait le constat en revanche, « qu'un récit sécuritaire », « véhiculé par les édiles locaux et les médias nationaux », contribuait à légitimer la mise en place des caméras de surveillance. Ce récit était intégré par les édiles et une partie des habitants dans un autre récit : celui de la préservation de « l'esprit de village » et de ses liens sociaux supposément plus authentiques et inclusifs, mais en voie de disparition, par opposition à la ville, lointaine et peu fréquentée, mais perçue comme anonyme et dangereuse. La criminalité était liée à la jeunesse et à l'urbanité, une potentielle menace extérieure, dont il fallait se préserver (Girard, 2015).

Le récit dominant sur la sécurité peut avoir plusieurs objets. Selon le contexte, la sécurité peut être physique, sociale ou patrimoniale, par exemple. Il repose cependant toujours sur le rapport à la loi et à l'ordre, qu'il s'agisse de les rétablir ou de les préserver, sur la stabilité et la prévisibilité qu'elle est censée garantir (Stenner, 2009), et sur l'intervention du pouvoir pour l'assurer.

Le récit alternatif qui a trait à la sécurité dépeint, à l'inverse, un État qui aggrave la vulnérabilité *au nom de la loi et de l'ordre*, plutôt qu'il ne la protège. C'est à ce récit, qu'on pourrait qualifier de « violence institutionnelle », que se réfère Sarah pour relater son expérience professionnelle.

Après avoir travaillé dans le secteur bancaire, Sarah a opéré une reconversion dans l'enseignement. Elle exerce dans le premier degré depuis plus de dix ans. Au moment où se tient l'entretien, elle est arrêtée pour raison de santé. Elle décrit un métier de plus en plus difficile. Elle en attribue la responsabilité à « l'institution ».

La « violence institutionnelle » qu'elle décrit – au cours de l'entretien, elle mentionne d'ailleurs quatre fois l'expression – ne fait pas tant référence à sa situation personnelle : certes, elle évoque l'impossibilité d'obtenir un détachement « parce qu'il

n'était pas dans les temps » et « une stabilité » du statut qui était perçue comme une « sécurité » et une « réussite sociale », qu'elle estime être devenue dans son cas une forme « d'emprisonnement ». Mais elle fait avant tout référence à une situation sociale, qui épuise les enseignants et les prive de capacité d'action.

Elle relève d'abord de l'application des règles sans discernement. Alors que le métier consiste, à ses yeux, à « faire ce qu'il y a de plus responsable possible » en accompagnant au mieux les élèves, la multiplication de nouvelles procédures génère un sentiment « d'infantilisation » sans pour autant résoudre les difficultés : par exemple, la perspective de devoir faire un relevé du temps passé à recevoir les familles pour justifier le fait d'avoir dépassé les 108 heures comprises dans la rémunération des enseignants à cet effet est vue comme une règle absurde, qui rend « perdante » l'institution comme l'enseignant. Plus largement, lorsque des règles nouvelles ne sont pas suivies de moyens adéquats, elles sont qualifiées par Sarah de « violence institutionnelle » vis-à-vis de l'ensemble de la communauté éducative :

« La violence institutionnelle, elle est aussi là quand on nous demande d'intégrer des choses sans moyens, sans personne. Lorsque 4 ans après, l'enfant n'a toujours pas d'AVS, que les AESH sont payés au lance-pierre, [c'est de la violence institutionnelle]. Quand on a un élève qui est en souffrance et en difficulté, qui fait souffrir tous les autres élèves et qui rend la classe impossible et qu'on ne s'occupe que de cet élève-là, quand ce qui est censé être là – l'AVS, le temps en plus, le rased – n'est pas là, c'est de la violence institutionnelle. Et je pense que quand les profs revendiquent on va dire pour des problèmes d'inclusion, c'est par rapport à ça. Et là c'est justifié. C'est pas une question de pas vouloir s'occuper des élèves qui portent des handicaps, c'est pas ça, ça c'est vraiment OK, mais avec des moyens quoi. »

Sarah pointe ensuite une violence institutionnelle dans le fait de retirer aux enseignants, garants de l'ordre scolaire, des éléments d'autorité symbolique : l'absence de reconnaissance salariale – « les élèves savent très bien le dire » – et la non prise en compte de l'utilité sociale de leur métier renvoient d'eux l'image « qu'ils ont raté leur vie », ce qui contribue aussi à « désacraliser l'école ». De même, elle constate de façon sous-jacente que l'institution rend les enseignants responsables du dysfonctionnement de l'école, sans interroger ses propres politiques : les débats qui portent sur « les horaires des profs » et les histoires que chacun peut rapporter « d'enseignant tire-au-flanc » semblent venir légitimer un durcissement des règles vis-à-vis du corps enseignant. À ce titre, la situation de Sarah révèle non seulement un désaccord avec un certain récit dominant au sujet des services publics (composés de « fonctionnaires paresseux »), mais sa colère sociale vient également d'une contradiction éclatante entre un récit plus ancien qui institue et valorise le ou la professeur(e) comme acteur de transmission et donc clé du corps social, et la réalité des nouveaux récits qui

fustigent les travailleurs du secteur public.

Enfin, il y a violence institutionnelle à ses yeux lorsque l'institution protège les fautifs en son sein et ne s'applique pas elle-même ses propres règles. Elle relate que l'un de ses collègues tenait fréquemment des propos racistes et avait adopté un comportement discriminatoire envers des élèves – ce qu'elle caractérise, là encore, comme une violence institutionnelle. Après de multiples signalements de ses collègues, il a été muté, non par sanction, mais au contraire par promotion, moyen le plus rapide et le plus efficace « d'éviter le scandale ». De façon intéressante, elle conclut cet épisode en faisant spontanément référence au hashtag « pas de vague », utilisé par les enseignants sur les réseaux sociaux pour faire connaître les menaces et les violences dont ils ont été la cible de la part d'élèves ou de parents – c'est-à-dire un enjeu d'insécurité physique :

« Bah moi j'avais même un collègue, carrément que j'avais fini par dénoncer avec des collègues, parce qu'il tenait carrément des propos racistes. Bon bah il a été respecté, il a eu 18 donc voilà il a été changé d'école. Donc pas de vagues. (...) Pour le coup, le hashtag "pas de vague", il [renvoie] plutôt à [quelque chose qui est à] notre désavantage dans le sens où on vit un truc, faut surtout pas en parler. Mais là pour le coup c'était dans l'autre sens. »

Au récit dominant de l'État, garant de la loi et l'ordre dans un monde de plus en plus menaçant s'oppose donc un autre récit de l'État, qui peut être aussi producteur de violence et de désordre, ce qui génère et aggrave l'insécurité à laquelle il prétend lui-même mettre fin. Les éléments de récit sur la violence institutionnelle avancés par Sarah dans le monde scolaire se retrouvent, partiellement aussi, sur d'autres types de violence d'État, comme les violences policières par exemple (Boutros, 2022).

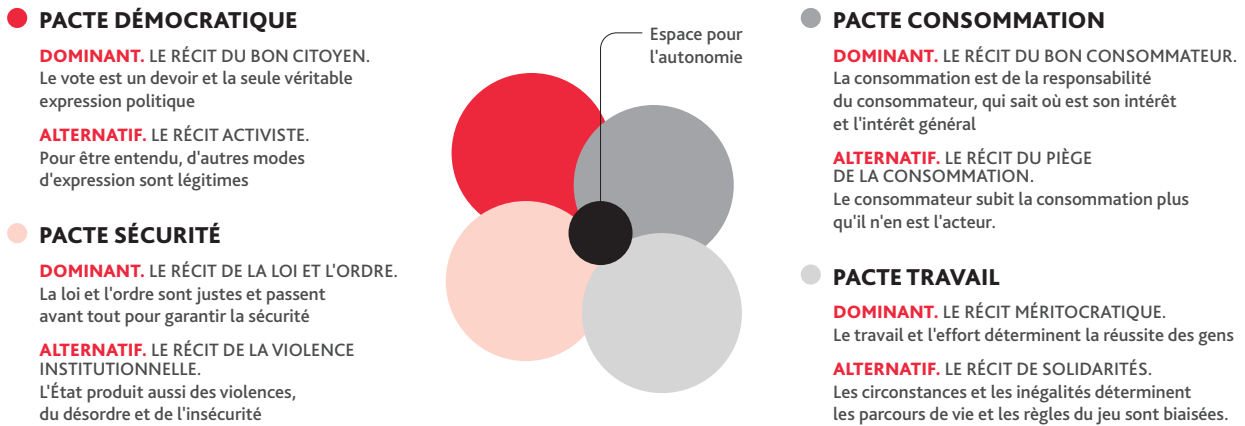
Chaque pacte est incarné par un récit dominant et son ou ses récits alternatifs

Ces deux exemples montrent qu'à l'image du pacte Travail et du pacte Sécurité, on peut associer à chaque pacte du contrat social un récit dominant et des récits alternatifs. (Figure 1)

Au pacte Consommation, le récit du bon consommateur – celui qui sait naviguer dans l'offre, sait où est son intérêt et l'articule à sa propre identité (Galluzzo, 2020) – semble s'imposer comme un récit dominant, auquel on peut opposer un récit alternatif – celui qui raconte la consommation comme un piège, dans lequel le consommateur est d'abord passif, et dont il ne sort que parce qu'il a conscience de sa potentielle action collective.

Au pacte Démocratie, qui présente la délégation de souveraineté par le vote comme le lieu légitime d'expression démocratique par excellence, on peut également associer un récit alternatif, qui pointe au contraire les limites du vote et de l'accès au vote, et plébiscite d'autres modes d'action et d'expression démocratique (Tiberj, 2017).

FIGURE 1. Les 4 pactes et leurs récits



4. COMMENT LES RÉCITS POLITIQUES ARTICULENT CES DIFFÉRENTS PACTES ?

Parce qu'ils sont « la plus puissante des formes idéologiques dans la mesure où ils présentent des histoires fermées aux logiques cohérentes » (Eagleton, 1979), les récits politiques occupent une place singulière dans un monde où s'affrontent les récits dominants et récits alternatifs.

Trois récits politiques

À partir de travaux académiques, qui font un usage croissant du concept et ont développé différents cadres méthodologiques pour l'intégrer à la science politique (Groth, 2019), on peut qualifier les trois grands pôles théorisés par Pierre Martin (Martin, 2017) comme trois récits politiques cohérents portant et produisant de la réalité politique : un récit démocrate éco-socialiste, un récit libéral-mondialisateur, et un récit conservateur-identitaire. Ces trois récits luttent pour imposer leur cadrage narratif, et correspondent chacun à une interprétation du contrat social.

Considérer ces pôles comme des récits se justifie dans la mesure où ils se traduisent dans l'offre politique autour de trois grands blocs partisans, et que de « ce cadre politique formel » émergent « des discours produits par des institutions, des partis ou des hommes politiques dans l'exercice de leurs fonctions » et qu'ils contiennent des thèmes considérés comme « politiques », « tels que les relations de pouvoir, et la prise de décision collective ou le compromis » (Shenhav, 2005). Ils se retrouvent également dans la demande politique, puisqu'ils sont le produit de clivages structurants qui ont une traduction électorale (un clivage économique, et un clivage culturel) et qu'ils peuvent être analysés en termes de valeurs partagées par les électeurs de ces blocs (Tiberj, 2024).

On pourra objecter qu'au sein des trois blocs, les émetteurs ne sont pas univoques et expriment toute une palette de nuances. Mais c'est parce que des intrigues-types sont partagées par ces

émetteurs qu'on peut également considérer ces trois pôles comme des blocs politiques : leur récit produit aussi de la cohérence, par-delà les jeux d'acteurs, les alliances ou les processus de gouvernance (Groth, 2019). De même, on ne manquera pas de souligner que plusieurs récits thématiques peuvent coexister au sein d'un même bloc : certains peuvent porter sur le travail, d'autres sur la sécurité, d'autres encore sur le pouvoir d'achat et la consommation, ou encore sur la démocratie ou sur ce qui définit l'appartenance à la communauté nationale. Pour autant, pour qu'il y ait un récit politique cohérent, il faut que ces différents récits thématiques soient liés entre eux. Et dans ce cas, on peut distinguer un récit thématique dominant les autres (Alduy, 2017).

Ceci posé, on peut donc considérer que ces trois récits politiques donnent à voir une certaine vision du contrat social, c'est-à-dire une vision de ce qui tient ensemble la société, d'une part en mobilisant les récits, dominants ou alternatifs de chaque pacte, d'autre part en les articulant entre eux, pour donner une signification à l'autonomie qui leur est propre. À partir de Pierre Martin, nous nous proposons de modéliser cette approche de la façon suivante. (Figure 2).

FIGURE 2. Les récits politiques et leur interprétations du contrat social

Récit politique	Récit démocrate écosocialiste	Récit libéral mondialisateur	Récit conservateur identitaire
Pacte dominant	Récit de solidarités (travail)	Récit méritocratique (travail)	Récit autoritaire (sécurité)
Conception de l'autonomie	Émancipation collective	Émancipation individuelle	Libre arbitre

Des caractéristiques qui se recoupent

Le premier constat qui s'impose est que le récit démocrate éco-socialiste se structure, sans surprise, autour d'un récit alternatif par opposition aux deux autres récits politiques qui s'organisent autour de récits dominants.

Le deuxième est que le pacte travail est le pivot du récit démocrate éco-socialiste et du récit libéral-mondialisateur. Le premier autour d'un récit de solidarités, le second autour d'un récit méritocratique. En revanche, le récit conservateur-identitaire semble se structurer davantage autour de la question de la sécurité, notamment dans le rapport à l'immigration. On précisera d'ores et déjà, on y reviendra plus loin, que le rapport au travail occupe aujourd'hui une place importante dans le récit d'extrême droite, ce qui peut d'ailleurs expliquer une partie de son succès.

Le troisième constat est que le récit démocrate éco-socialiste et le récit libéral-mondialisateur se rejoignent et se distinguent du récit conservateur-identitaire en proposant un récit de l'autonomie qui se présente sous le jour de l'émancipation, c'est-à-dire une capacité à s'affranchir d'une autorité et à choisir par soi-même une forme de vie bonne, par opposition au récit identitaire, dans lequel l'autonomie est absente. La notion même de liberté, lorsqu'elle est utilisée dans les récits d'extrême droite, s'inscrit davantage dans des récits de contestation des élites, qu'elles soient liées par exemple aux règles sanitaires, à l'occasion de la pandémie de Covid-19 (Askanius, 2024), ou à la liberté d'expression (Debras, 2021), comme le montrent les récentes déclarations du Vice-président des États-Unis à la conférence de Munich¹⁹. Lorsqu'elle est convoquée, elle semble donc réduite au minimum au libre-arbitre, c'est-à-dire à une possibilité limitée de choisir dans un cadre contraint par l'unité collective.

L'exemple du récit conservateur-identitaire : le récit du Rassemblement national

Une intrigue centrée sur le retour à l'âge d'or

À partir d'une analyse des discours, entretiens et ouvrages de Marine Le Pen, Cécile Alduy (2017) montrait qu'il y a dix ans, la présidente de la formation d'extrême droite proposait un récit construit autour de l'intrigue du « retour à l'équilibre perdu et à l'âge d'or de la France éternelle ». Elle parlait d'un « agent perturbateur » : immigration, mondialisme et multiculturalisme. Marine Le Pen était alors le héros qui pouvait rétablir l'âge d'or, à condition de mettre en œuvre les mesures qu'elle préconisait : lutte contre l'immigration et le fondamentalisme, lutte contre l'insécurité économique, « féminisme de combat », préférence nationale. Dans cette lutte, elle s'opposait notamment aux élites mondialistes, responsables de la dégradation du pays.

La sémiologue soulignait également l'influence du contexte sur le récit d'extrême droite : après les attentats de 2015, la thématique privilégiée était l'insécurité. L'équation « immigration = fondamentalisme » occupait davantage de place que

l'équation « immigration = chômage », relative au travail, qui était au cœur du récit du Front national (FN) depuis le début des années 1980, sous l'impulsion de François Duprat (Lebourg, 2012). La question socio-économique n'en était pas moins présente : elle a d'ailleurs été amplifiée par Marine Le Pen dès 2011. Le FN plaçait alors en tête de son programme les questions de pouvoir d'achat et de relance économique, et parlait, déjà, d'augmentation des salaires, de baisse du coût de l'énergie et du prix des carburants (Ivaldi, 2013, 2022a).

Cécile Alduy insistait enfin sur les permanences, et « le sens profond » du discours : « un monde binaire où s'opposent frontalement, et sans passage possible entre les camps, vrais Français, frontières étanches, sécurité, liberté, d'un côté, et de l'autre, "immigrés clandestins" » (Alduy, 2017). C'est donc un récit que l'on peut qualifier d'autoritariste, au sens où il promeut, pour rétablir la loi et l'ordre, unité et homogénéité de la Nation (Stenner, 2005). Cette unité et cette homogénéité sont définies selon des critères nativistes, c'est-à-dire que « les intérêts et la volonté des natifs et des habitants de longue date doivent primer sur ceux des nouveaux arrivants » (Betz, 2017 ; Ivaldi, 2022b) et que les droits attribués aux citoyens dépendent de leur degré de proximité avec la culture dominante (Bertossi, 2020). Ce récit peut également être caractérisé de populiste, au sens où il oppose ce peuple homogène à des élites, coupables de poursuivre leur propre intérêt (Ivaldi, 2022a). En ce sens, il s'agit bien d'une certaine interprétation du contrat social.

Une réarticulation des récits dominants

Si on ne dispose pas d'analyse de discours aussi exhaustive que celle qu'a livré Cécile Alduy, les travaux les plus récents sur le Rassemblement national confirment ce qu'il y a de permanent dans le discours du parti d'extrême droite. L'intrigue n'a pas changé : elle consiste toujours à rétablir un âge d'or, celui du retour à l'équilibre perdu, à la promesse initiale, en prenant le pas contre les élites d'une part et les non-natifs d'autre part, et à « améliorer la condition des patriotes au nom desquels la révolution nationale est conduite, en les dispensant de changer quoi que ce soit à leur comportement » (Feher, 2024). Le ressort principal reste la préférence nationale, rebaptisée depuis « priorité nationale ». Le cœur du récit demeure autoritariste et nativiste.

Il couvre également l'ensemble des pactes du contrat social, en ré-articulant les récits dominants autour de cette intrigue-type. Si la sécurité n'est plus aussi saillante que par le passé, elle reste au cœur du récit d'extrême droite : il s'agit de rétablir la loi et l'ordre contre la délinquance appréhendée comme le résultat direct de l'immigration. La consommation y occupe une place grandissante, à la fois dans la promotion du pouvoir d'achat (Ivaldi, 2022a) et à travers la critique de « l'écologie punitive » : ce que nous pouvons consommer est menacé par des élites technocratiques d'un côté, et par les étrangers de l'autre, qui captent à leur profit une partie du pouvoir d'achat et des prestations sociales (Fauray, 2024). Ils le font avec la complicité de l'État, en bénéficiant d'aides sociales qui ne sont pas liées au mérite, c'est-à-dire à l'effort et au travail – ce qui revient à livrer une autre interprétation du récit méritocratique (Feher, 2024). Et si l'État

¹⁹ https://www.lemonde.fr/en/opinion/article/2025/02/21/behind-the-words-of-jd-vance-s-historic-munich-speech_6738424_23.html

est complice, c'est parce que le peuple n'a pas son mot à dire : les élites ont détourné à leur profit la démocratie représentative, ce qui exige davantage de démocratie directe (Debras, 2021).

Le récit du RN propose donc toujours une interprétation du contrat social en réinvestissant et ré-articulant entre eux trois récits dominants et un récit alternatif, le récit démocratique. Mobiliser des récits dominants tout en les réorientant permet de bénéficier de leur rigidité et de leur pouvoir normatif. Introduire un récit alternatif permet d'engager la rupture nécessaire pour transformer la réalité politique.

Le retour sur les dix dernières années montre qu'il s'agit là d'un travail opéré sur le long terme : la répétition de l'intrigue la rend familière, et sa capacité à offrir une cohérence aux différents pactes la rend d'autant plus efficace. C'est peut-être là l'une des clés de son succès.

Une capacité à rendre saillant certains récits selon le contexte : hier l'insécurité, aujourd'hui le travail

On pourra objecter que ces dernières années, le récit du RN s'est poli de ses aspérités et que c'est cette euphémisation (Alduy, 2017) qui lui a permis d'atteindre une plus large audience. On a montré par ailleurs (Demoures, 2025) que cette édulcoration n'a été possible que parce que le récit initial a bénéficié d'un processus de « mainstreamisation » (Brown, 2023) : sa reprise, même partielle, par les partis de gouvernement et l'amplification médiatique dont il a bénéficié ont contribué à sa banalisation et à sa légitimation et ont facilité le processus l'euphémisation dont il a fait l'objet. À elle seule, l'euphémisation ne suffit pas à expliquer sa capacité à atteindre une audience plus large.

On insistera en revanche sur un autre effet : sa capacité, tout en préservant sa cohérence, à rendre certains « sous-récits » plus saillants en tenant compte du contexte. Là où Cécile Alduy constatait qu'en 2016, Marine Le Pen mettait tout particulièrement l'accent sur le terrorisme et le fondamentalisme et donc sur la sécurité, il semble que ce soit davantage sur le récit méritocratique que le RN consolide son succès, en en proposant une interprétation « désirable », celle du *productérisme*. En divisant la société « en contributeurs méritants et en prédateurs oisifs », ce récit « s'accompagne d'un imaginaire où le progrès social prend la forme de l'épuration » (Feher, 2024). Dans ce récit, les « parasites » se trouvent à la fois « au-dessus et en-deçà » de ces contributeurs méritants : « élites économiques et politiques » d'une part et « pauvres, chômeurs et bénéficiaires d'aides sociales » d'autre part (Ivaldi, 2024).

Ce récit, plastique, a déjà été mobilisé de façon récurrente en France. En revanche, sa réappropriation par l'extrême droite, qui la réinscrit dans un récit nativiste, constitue un tournant et semble rencontrer une demande. Gilles Ivaldi montre ainsi que les électeurs présentant des attitudes qui combinent préférence nationale, autoritarisme, rejet de la globalisation et redistribution économique ont la plus forte probabilité de voter pour le RN. L'efficacité de leur récit repose sur une capacité à combiner des récits existants, à intégrer à la fois une identité de groupe forte (celui des « contributeurs méritants »), à identifier des menaces jugées vraisemblables (contre les modes de vie, le pouvoir d'achat du groupe) et des responsables jugés crédibles

(« parasites d'en haut » et « parasites d'en bas »), le tout dans un contexte qui semble s'y prêter et rend ces récits particulièrement « activables » – une inflation forte, des inégalités socio-spatiales structurantes, l'érosion des services publics²⁰, une banalisation de la parole raciste dans certains médias, et plus généralement des inégalités potentiellement accentuées depuis la pandémie de Covid-19, qui exacerbent la peur du déclassement et la « compétition raciale »²¹. C'est également ce qu'a démontré Michael Hamelers (2018) sur la réception des messages populistes.

Il confirme également que toute idéologie fonctionne en opérant des jonctions entre thématiques, plutôt qu'en campant sur une seule thématique : en d'autres termes, il ne s'agit pas de dédier un programme à la résolution d'une seule question (l'immigration, en ce qui concerne le RN), mais de valoriser cette thématique comme le facteur explicatif d'un ensemble de maux, et de rassembler certaines problématiques (sécurité, autorité, travail, etc.) dans un système interprétatif pour les rendre indissociables, et ainsi œuvrer à leur « capture » partisane.

5. COMMENT CES RÉCITS SONT-ILS INTERNALISÉS OU NÉGOCIÉS PAR LES PUBLICS ?

Si l'offre politique articule différents récits de façon cohérente, qu'ils soient dominants ou alternatifs, et s'attache à rendre saillant un récit plutôt qu'un autre selon le contexte pour proposer une interprétation du contrat social, on peut observer le même processus du côté de la demande. C'est notamment ce qu'explore la psychologie narrative : pour développer son identité, chaque individu s'attache à donner du sens à sa propre existence, « à travers le temps et dans différents contextes », pour lui donner de la cohérence et de la continuité, en ne se contentant pas de lister les détails passés, mais en « forgeant un arc narratif d'ensemble pour un processus de vie, par la rationalisation biographique » (McLean, 2015). Cet arc narratif s'élabore dans la relation avec d'autres récits. Il s'agit donc d'une relation dynamique. Elle est aussi à double sens : en entrant en interaction avec ces récits, à la lumière de son expérience personnelle et de sa situation sociale, chacun contribue à confirmer ou à faire évoluer le récit dominant, vers un récit alternatif. Dans cette perspective, chaque individu contribue à actualiser le contrat social et à le faire évoluer – quoique de façon inégale, puisque l'inégalité entre classes sociales se traduit en une inégalité dans la capacité des groupes à peser sur les récits, et à contribuer à leur écriture.

De la même façon qu'on a exploré la manière dont les récits politiques internalisent ou négocient les récits dominants de

²⁰ Pour tous ces éléments contextuels et structurels, voir Félicien Faury, *Des électeurs ordinaires*, Paris, Seuil, 2024 ; et Benoît Coquard, *Ceux qui restent*, Paris, La Découverte, 2019.

²¹ Félicien Faury, « Le vote RN vient d'une colère sociale "racialisée" », CFDT, 19 mars 2025.

chaque pacte, il semble donc intéressant d'explorer la façon dont les publics internalisent ou négocient les récits de chaque pacte, en nous appuyant sur les entretiens individuels conduits dans le cadre de ce projet (Bet, 2024). Ce travail nous permettra par la suite d'identifier des éléments de récit sur lesquels s'appuyer pour proposer une nouvelle interprétation du contrat social qui intègre les enjeux écologiques. Ce point fera l'objet de la partie suivante.

Le pacte travail : un récit dominant très internalisé mais négocié sur des aspects liés à la performance

On l'a déjà souligné, le travail occupe une place centrale dans les histoires de vie des personnes interrogées, sous la forme du récit méritocratique. Il est à la fois vecteur d'autonomie et de sécurité, mais aussi de socialisation, d'identité, de statut, de stimulation (pour les mieux dotés de l'échantillon) et d'estime de soi. L'internalisation du récit méritocratique se confirme à travers la marginalisation du récit de « solidarités », notamment via la critique de la logique d'assistance (ou « d'assistanat »). Elle est jugée insatisfaisante par rapport aux gains que procure le travail, et parfois perçue comme trop laxiste par les enquêtés les plus conservateurs de l'échantillon.

« Les aides [...] c'est un cercle vicieux. La revalorisation du travail, nous, ça, c'est ce qu'on veut. » (John, 44 ans, responsable logistique)

« Les aides sociales ça endort les gens. Il y a certaines personnes, ils se disent : ils me donnent ça, bah je prends ça, et puis voilà en gros je me laisse vivre. » (Rayane, 37 ans, conducteur)

Dans la mesure où le récit méritocratique postule qu'une vie réussie se mesure à l'aune du travail et de l'effort fournis, la reconnaissance au travail fait par conséquent l'objet d'attentes fortes, notamment en termes de respect et d'équité hiérarchiques, les différences hiérarchiques devant avant tout être fondées sur des différentiels de compétences.

« C'est la reconnaissance qui vous valorise. Quand vous faites votre travail et qu'on vous dit qu'il est bien fait, vous êtes super content. [...] Ça s'arrête là moi je trouve, c'est génial. » (Virginie, 59 ans, assistante de direction)

« Moi [ce qui me fait tenir], c'est le remerciement des patients ou la reconnaissance. Quand ils reviennent, qu'ils vous disent : Ah mais c'est vous qui m'avez amené au bloc. » (Fred, 47 ans, brancardier)

Or ces attentes sont déçues : de nombreuses personnes interrogées mentionnent leur insatisfaction à l'égard d'une gestion anonymisante des travailleurs, favorisée par les mutations organisationnelles et les nouvelles technologies du travail. Cette interchangeabilité perçue, ce sentiment de ne pas apporter de plus-value spécifique au collectif, sont d'autant plus

mal vécus qu'ils se heurtent justement à la norme du récit méritocratique. Certains ont le sentiment de ne pas avoir le cadre de travail nécessaire à la réalisation de cette injonction, quand d'autres ont la chance de pouvoir y répondre, ce qui nourrit le sentiment d'être exclu du récit méritocratique.

C'est sur la dimension de l'injonction à la performance que des éléments de négociation semblent émerger. Nombreux sont les enquêtés à décrire une mise en concurrence des travailleurs et une exigence croissante de productivité. Au « management par les nombres », qui prétend justement mesurer la valeur du travail et de l'effort au nom du récit méritocratique, les personnes interrogées opposent d'autres modes d'évaluation qui relèvent bien davantage d'un récit de l'autonomie : reconnaissance, confiance de ses pairs, réalisation de soi. Autrement dit, l'expérience de l'intensification du travail et de sa mesure ne débouche pas sur l'adhésion à un récit alternatif « de solidarités ». Mais elle montre un espace de négociation assez net dans sa dimension relative à l'autonomie.

Le pacte démocratie : un récit dominant très largement négocié

Les personnes interrogées ne remettent pas en cause le principe de la démocratie représentative, qui forme le cœur du récit du « bon citoyen ». Ce qu'elles négocient en revanche, ce sont les normes de la représentation, dans leur double dimension (Pitkin, 1972). La première est la dimension symbolique – c'est-à-dire la capacité à se faire le porte-voix des intérêts des citoyens, à prendre en compte la diversité des attentes et des modes de vie, et à mettre en œuvre les promesses – et la seconde, la dimension descriptive – entendue comme proximité et ressemblance sociologique. Autant d'éléments qui opposent donc au récit du bon citoyen le récit de la bonne représentation, et qui peut déboucher, de façon minoritaire, sur des récits alternatifs – attente de démocratie directe ou valorisation d'autres formes d'engagement.

« [la] politique [de Macron], [...] c'est d'abord l'intérêt de son gouvernement et de lui tout seul avant l'intérêt de la population. » (John, 44 ans, responsable logistique)

« Et puis on se rend compte que les gens qui nous gouvernent ne sont pas proches du peuple. Ils sont complètement désaxés. Ils se rendent pas compte de comment les gens vivent en réalité. » (Virginie, 59 ans, assistante de direction)

Le pacte consommation : un récit essentiellement intériorisé, qui n'est questionné que de façon superficielle

Le récit consumériste apparaît comme étant le plus intériorisé de l'ensemble des récits. Il semble tant « naturalisé » ou intégré par les personnes interrogées qu'elles n'identifient pas toujours spontanément comme consommation ce qui relève de la consommation. Les enquêtés perçoivent et valorisent ainsi ce qu'ils obtiennent via la consommation (loisirs, services, biens matériels, rénovation, etc.), mais non la pratique consummatrice

en tant que telle, preuve que celle-ci reste une médiation de premier ordre vers des activités, des routines et des possessions associées à la vie ordinaire, peu susceptibles d'être re-négociées.

La consommation apparaît de fait comme ce qui permet d'accéder à la prospérité, que celle-ci soit individuelle (bien-être) ou collective (bienfaits économiques). Elle est ainsi à la fois assimilée à un médium de plaisir (« se faire plaisir ») ou de « vie correcte » (l'incapacité à consommer des loisirs étant assimilée à une vie pauvre) et à un facteur de croissance. La consommation peut certes engendrer une forme de culpabilisation, notamment chez les enquêtés les plus sensibles à la cause écologique, mais elle est compensée par la certitude de contribuer à l'enrichissement national.

« côté voilà, on fait plus de restos, de cinés, de théâtres. On culpabilise en se disant «oui, mais on fait marcher le commerce »! » (Gabrielle, 48 ans, assistante sociale)

« On nous dit faut plus, faut plus acheter de vêtements, faut plus voilà... [...] Ils se rendent pas compte quoi si les magasins ferment bah ça fera des chômeurs en plus, si on construit plus de voitures, [...] il [n'] y aura plus d'ouvriers, il y aura plus d'usines. » (Fred, 47 ans, brancardier)

On relèvera cependant quelques éléments de négociation à propos du récit consumériste, là encore à l'aune du récit de l'autonomie. Pour une partie des enquêtés, la consommation peut être identifiée comme une pression externe, une obligation dans une société où tout s'achète et se monnaie (même les sociabilités), et comme une pratique collective incitée et organisée en permanence par l'économie. Cela suscite un certain malaise – tant en tant que consommateur qu'en tant que « vendeur » – ou le sentiment de ne pas être en situation de contrôle, que ce soit d'un point de vue quantitatif (résister aux sirènes consuméristes) ou qualitatif (contrôler l'origine des produits).

« Et ce qui me gêne, c'est pas qu'on consomme trop, c'est que c'est voulu qu'on consomme trop. » (Fabienne, 64 ans, chargée de mission logement social, retraitée)

De façon minoritaire, certaines personnes interrogées sont davantage alignées avec le récit alternatif : ils racontent la consommation comme contraire à l'esprit de solidarité et estiment qu'elle désactive nos facultés politiques. En ce sens, la consommation est un gain qui s'accompagne de certains sacrifices citoyens.

Le pacte sécurité : une forte internalisation du récit dominant, mais une montée du récit d'insécurité sociale

Les entretiens montrent le fort degré d'internalisation du récit de la sécurité, et d'une attente de loi et d'ordre – en le formulant en des termes qui témoignent une fois de plus de son degré d'omniprésence, parfois en décalage avec l'expérience vécue. Beaucoup manifestent un fort sentiment d'insécurité, soit parce

qu'ils craignent une exposition directe, soit parce qu'ils estiment qu'elle s'accroît, selon ce qu'ils entendent dans les médias et les anecdotes qu'on leur rapporte.

« L'insécurité dans... en France, s'est décuplée. [...] Je trouve que vous, vous vivez dans un monde bien plus difficile que lorsque nous, nous avions... nous avions 30 ans. [...] Bah oui, parce qu'on n'avait pas peur de sortir dans la rue. » (Lydia, 61 ans, directrice d'école)

Ce niveau d'internalisation élevé confirme ce qui était avancé plus haut. Mais là où l'analyse de l'offre montrait que le récit dominant était centré sur l'insécurité physique, les entretiens montrent également que ce récit coexiste avec celui de l'insécurité sociale, sous la forme d'une dégradation du service d'une part, et d'une maltraitance institutionnelle d'autre part. Le rapport à Pôle Emploi (ex-nom de France Travail), par exemple, à l'intersection d'un récit d'insécurité sociale et du récit méritocratique, est raconté comme l'un des signes de cette dégradation.

À l'intersection des pactes : une aspiration fondamentale à l'autonomie rendue possible par les solidarités.

Dans l'ensemble, les récits personnels des enquêtés restent fondamentalement structurés par les récits dominants, en particulier par le récit méritocratique et le récit consumériste. Pour autant, si ces récits sont largement internalisés, ils sont aussi négociés à la lumière d'un autre récit, promesse constitutive de la modernité qui éclaire notre faculté de remise en question des pactes : celui de l'autonomie.

L'aspiration des enquêtés à l'individualisation vient questionner les effets pervers du récit méritocratique sans pour autant le remettre en cause fondamentalement. Le même processus s'observe, dans une moindre mesure, pour le récit consumériste. Quant au récit, alternatif, de l'insécurité sociale, c'est en tant que garantie de l'autonomie qu'il est élaboré. Enfin, le récit du bon citoyen est fortement renégocié, non pas tant pour ce qu'il dit des représentés que des représentants. À un récit normatif, les citoyens en opposent un autre : celui d'une loyauté des politiques à l'égard de leurs électeurs.

CONCLUSION : COMMENT MODIFIER LE CONTRAT SOCIAL PAR LES RÉCITS ?

Cette phase exploratoire ouvre un ensemble de questions stratégiques.

Elle montre d'abord que les récits politiques sont déterminants pour orienter ou activer la demande politique comme pour façonner de nouvelles politiques publiques. Pour qui cherche à faire avancer la transition écologique, ils font partie des leviers d'action, même s'ils ne résoudreont pas tout.

Elle suggère ensuite que tout récit politique combine les différents pactes constitutifs du contrat social en les hiérarchisant. Cette analyse permet de comprendre la difficulté à laquelle se heurte un récit strictement écologique : son approche centrée sur un seul problème n'intègre pas l'ensemble des pactes du contrat social et ne les articule pas entre eux. Cela pose un double problème : le récit écologique est trop restreint d'un point de vue thématique (il ne semble donc pas répondre, ou pas assez directement, aux enjeux de conditions de vie que se posent les classes précaires et moyennes, par exemple au sujet du travail), et il ne s'appuie pas assez sur le vécu des groupes sociaux. À l'inverse, le succès de récits antidémocratiques comme celui du Rassemblement national s'explique par sa capacité à combiner les différents pactes et à les agencer autour d'un pacte dominant : celui de la sécurité, cadrage qui résonne avec la situation d'insécurisation sociale (qu'il réoriente) de certaines franges de la société. Pour lui opposer un récit politique efficace, il semble donc nécessaire d'identifier quel peut être le pacte dominant autour duquel les autres peuvent se réarticuler, afin de proposer une interprétation cohérente du réel. Ceci implique de tester différentes combinaisons auprès des publics cibles que l'on cherche à mobiliser.

Le troisième élément qui peut être tiré de cette analyse est qu'un récit politique efficace ne se contente pas d'articuler entre eux les pactes du contrat social : il s'appuie sur les récits

dominants de chaque pacte et sur la façon dont leurs publics cibles les internalisent ou les négocient, pour les réorienter à leur profit. Un récit politique qui repose uniquement sur des récits alternatifs, produits par des groupes minoritaires, est trop « situé » en termes de valeurs et de vision du monde. Il contribue à la prise de conscience d'un enjeu. Mais il n'est pas suffisant pour gagner un public majoritaire. C'est l'un des problèmes auquel se heurte le récit écologique aujourd'hui. À l'inverse, s'appuyer uniquement sur des récits majoritaires n'est pas compatible avec les enjeux de la transition et n'épuise pas la question centrale de la crise des différents pactes du contrat social. Il s'agit donc de faire le pari de s'appuyer sur ce que les individus négocient de ces récits dominants pour proposer un nouveau récit politique. Pour se faire, on pourra s'appuyer sur le matériau empirique issu des histoires de vie collectées dans ce projet pour raconter les différents pactes.

Enfin, pour qu'un récit politique obtienne les effets recherchés, il lui faut une intrigue type qui présentera des similitudes avec l'expérience vécue et offrira des éléments de résolution à la crise du contrat social. Dans les récits écologiques, la plupart du temps, la *transition* occupe la place du Graal, c'est-à-dire de l'objectif à atteindre, mais n'offre pas de résolution à la crise du contrat social. Ces récits projettent également les individus dans un horizon trop lointain pour être tangible. Ils peinent à offrir des responsables crédibles. Il s'agit donc de tester différentes trames narratives et de déterminer quel pourraient être le rôle et la place de la transition.

Ces quatre constats sont autant d'hypothèses qui mériteraient d'être testées dans des enquêtes à venir, afin de permettre à la société civile organisée de dépasser le double obstacle auquel elles se heurtent aujourd'hui : des récits antidémocratiques performants qui minorent voire excluent la question écologique, et la difficulté à faire émerger un récit social-écologique qui soit une alternative crédible à ces récits aux yeux d'une majorité et permette la mise en œuvre des politiques publiques de transition.

BIBLIOGRAPHIE

- Alduy, C. (2017). *Les Politiques pris au mot*. Paris: Éditions du Seuil.
- Allard, A. (2019). *Le Mérite : signification, possibilité et valeur*. Thèse de doctorat. <https://theses.fr/2019PA080012>
- Allouch, A. (2021). *Mérite !*. Paris: Anamosa.
- Allouch, A. (2017). *La Société du concours*. Paris: Éditions du Seuil.
- Askanius, T., Molas, B., & Amarasingam, A. (2024). Far-right extremist narratives in Canadian and Swedish COVID-19 protests: a comparative case study of the Freedom Movement and Freedom Convoy. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression*, 1–21.
- Autès, M. (2002). Les représentations de la pauvreté et de l'exclusion dans la sphère politique et administrative ; Les représentations de la pauvreté dans la presse écrite. *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*. Paris: La Documentation française, pp.84-120.
- Bertossi, C., Duyvendak, J.-W. & Foner, N. (2020). Past in the present: migration and the uses of history in the contemporary era, *Journal of Ethnic and Migration Studies*
- Betz, H.-G. (2017), Nativism Across Time and Space. *Swiss Political Science Review*, 23: 335-353.
- Bonelli, L. (2008). *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*. Paris: La Découverte.
- Boucheron, P. (2023). *Le Temps qui reste*. Paris: Éditions du Seuil.
- Boutos, M., Le Derff, P. & Pregolato A. (2022). Comprendre les mobilisations contre les violences policières. *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], 26: 2022. <http://journals.openedition.org/champpenal/14104>.
- Bréchon, P., & Gonthier, F. (2019). *La France des Valeurs*. Grenoble: PUG.
- Brown, K., Mondon, A. & Winter, A. (2023). The far right, the mainstream and mainstreaming: towards a heuristic framework, *Journal of Political Ideologies*, 28:2, 162-179
- Bruner, J.S. (2002). *Pourquoi nous racontons-nous des histoires ?* Paris: Retz.
- Bruner, J.S. (2008). *L'éducation, entrée dans la culture*. Paris: Retz.
- Czarniawska, B. (2004). *Narratives in social science research*. SAGE Publications, Ltd, <https://doi.org/10.4135/9781849209502>
- Debras, F. (2021). *Le champ des sirènes. Quand l'extrême droite parle de démocratie*. Analyse critique des discours du RN en France, du FPÖ en Autriche et de l'Afd en Allemagne. Thèse de doctorat, Université de Liège.
- Demoures, F.-X. (2025). *Montée de l'extrême droite : une prophétie autoréalisatrice ?* La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube.
- Dubet, F. (2010). *Les Places et les chances : repenser la justice sociale*. Paris: Seuil.
- Eagleton, T. (1979). Ideology, Fiction, Narrative. *Social Text*, N°2. pp 62-80.
- Feher, M. (2024). *Producteurs et parasites. L'imaginaire si désirable du Rassemblement National*. Paris: La Découverte.
- FrameWorks Institute. (2021). The Features of Narratives: A Model of Narrative Form for Social Change Efforts. FrameWorks Institute.
- Kyrou, A. (2022). *Nos Futurs solidaires*. Paris: ActusF/Laboratoire des solidarités.
- Galluzzo, A. (2020). *La Fabrique du consommateur*. Paris: La Découverte.
- Girardot, D. (2012). Le mérite est-il utile ? *Revue du MAUSS permanente*, 3 janvier 2012 [en ligne]. <https://journaldumauss.net/?Le-merite-est-il-utile>
- Grangé, G. (1991). Lyotard et la condition postmoderne. Groupe d'étude interuniversitaire sur la postmodernité. Séminaire du 6 septembre 1991. Cahiers de recherche, UQAM.
- Groth, S. (2019). Political narratives / narrations of the political: an introduction. *Narrative Culture*, 6(1):1- 18.
- Hamelers, M. et alii (2018). Start spreading the news: a comparative experiment on the effects of populist communication on political engagement in sixteen European countries. *The International Journal of press/politics*, 23/4, pp. 517-538.
- Hammack, P. (2010). *Narrative and the Politics of Identity: The Cultural Psychology of Israeli and Palestinian Youth*. Oxford University Press.
- Hammack, P. (2015). Mind, Story and Society: The Political Psychology of Narrative. In Hanne, M. *Warring with Words. Narrative and Metaphors in Politics*. New York, NY: Psychology Press.
- Ivaldi, G. (2013). Vers un nouveau chauvinisme du welfare ? La transformation du programme économique du Front national (1984-2012). 12ème Congrès de l'Association Française de Science Politique, "Inégalités et Démocratie" - Section Thématique 27 "Le 'nouveau' Front national en question", Association Française de Science Politique (AFSP), Jul 2013, Paris, France. halshs-01387050
- Ivaldi, G. (2022a). Marine Le Pen, Eric Zemmour : social-populisme contre capitalisme populaire. Note de recherche, Le Baromètre de la Confiance en politique, vague 13. Cevipof, mars 2022.
- Ivaldi, G. (2022b). Sur l'articulation des attitudes populistes et nativistes en Europe et aux États-Unis. *Appartenances & Altérités*, 2022, Nativisme et nostalgie, 2, pp.1-24.
- Ivaldi, G., & Mazzoleni, O. (2024). Producerist populist attitudes and electoral support for populism in the USA and Western Europe. *Socio-Economic Review*, 10.1093/ser/mwae034.
- Lalot, F., Quiamzade, A., Falomir-Pichastor, J. M.. (2017) La trajectoire d'une idée minoritaire : du conflit à la validation, ou de l'inconvénient pour la minorité de faire accepter ses idées par la majorité. In: *Conflicts constructifs, conflits destructifs*. Lausanne: Antipodes, pp. 137-151.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes*. Paris: La Découverte.

Lebourg, N., de Beauregard, J. (2012). *François Duprat, l'homme qui inventa le Front National*. Paris: Evergreen.

Lyotard, J.-F. (1979). *La Condition postmoderne*. Paris: Éditions de Minuit.

Martin, P. (2017). *Crise mondiale et systèmes partisans*. Paris: Presses de Sciences Po.

McAdams, D. P. (2006). *The redemptive self: Stories Americans live by*. Oxford University Press.

McLean, K.C., Syed, M. (2015). Personal, Master and Alternative Narratives: An Integrative Framework for Understanding Identity Development in Context. *Human Development* 2015;58: 318-349

Mishler, E. G. (1995). Models of narrative analysis: A typology. *Journal of Narrative & Life History*, 5(2), 87-123.

Mondon, A. & Winter, A. (2020). *Reactionary Democracy: How Racism and the Populist Far Right Became Mainstream*. London: Verso Books.

Moscovici, S., & Lage, E. (1976). Studies in social influence III: Majority versus minority influence in a group. *European Journal of Social Psychology*, 6(2), 149-174.

Moscovici, S. (1979) *Psychologie des minorités actives*. Paris: PUF.

Pitkin, H.F. (1972) *The Concept of Representation*. University of California Press.

Polkinghorne, D. E. (1987). *Narrative Knowing and the Human Sciences*. New York, NY: SUNY Press.

Ricoeur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris: Éditions du Seuil.

Saujot, M., Bet, M., Abdallah, S., Bengtsson, M. & Rogers, C. (2024). Vers un contrat social pour le XXIe siècle – Comment en sommes-nous arrivés là ? Une brève histoire des contrats sociaux des XIXe et XXe siècles en France et au Royaume-Uni. IDDDRI et Hot or Cool, juin 2024.

Shenhav, S. R. (2005). Thin and Thick Narrative Analysis: on the Question of Defining and Analyzing Political Narratives. *Narrative Inquiry* 15.1 (2005): 75-99.

Shenhav, S. R. (2006). Political Narratives and Political Reality. *International Political Science Review*, 27(3), 245-262.

Stenner, K. (2005). *The Authoritarian Dynamic*. Cambridge: Cambridge University Press.

Stenner, K. (2009). Three Kinds of "Conservatism". *Psychological Inquiry*, 20: 142-159.

Syed, M., McLean, K.C. (2023). Master narrative methodology: A primer for conducting structural-psychological research. *Cultural Diversity & Ethnic Minority Psychology*, 29(1), 53-63.

Tiberj, V. (2017). *Les Citoyens qui viennent*. Paris: PUF.

Tiberj, V. (2024). *La Droitisation française : mythes et réalités*. Paris: PUF.

Demoures, F.-X., Bet, M. (2025) Vers un nouveau contrat social : le rôle et la place des récits, Iddri, Note.

Cette publication a bénéficié d'une aide de l'État français au titre du Plan d'investissement France 2030 portant la référence ANR-16-IDEX-001.

CONTACT

marion.bet@iddri.org

Institut du développement durable
et des relations internationales
41, rue du Four – 75006 Paris – France

WWW.IDDRI.ORG

[IDDRI | BLUESKY](#)

[IDDRI | LINKEDIN](#)